

# LA VERDIÈRE

LE MAGAZINE MUNICIPAL - JANVIER 2025



RETOUR SUR LES MEILLEURS MOMENTS  
ET LES NOUVEAUTÉS DE L'ANNÉE 2024



# INFOS UTILES

## Ouverture de la Mairie au public

### HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
Lundi et vendredi de 14h à 17h

L'après-midi sur rendez-vous et par téléphone.

Tél : 04 94 04 12 10 - Mail : mairiedelaverdiere@orange.fr

## Site Internet et réseaux

www.laverdiere.fr

Facebook : mairiedelaverdiere-var

Instagram : @villagelaverdiere

Panneau pocket : laverdiere83560

## Permanences du service urbanisme

Mardi et vendredi : 9h - 12h

Ligne directe : 04 94 04 04 96

Mail : urba.verdiere@orange.fr

## Agence postale communale

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi : de 9h à 12h

## Médiathèque

Horaires d'ouverture :

Lundi et Vendredi 16h00 - 17h30

Tél : 09 71 31 14 08

## Offices religieux

- 9h à la Chapelle Saint-Roch le 1<sup>er</sup> dimanche du mois  
- 9h les autres dimanches à l'église de l'Assomption

# INFOS SANTÉ

## Centre de santé municipal

Dr DANG TRAN Khué-My - Médecin généraliste

**Cabinet ouvert jusqu'au 14 février 2025:**

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h15

Le mercredi de 14h à 18h15

Le vendredi de 9h à 12h30

**Secrétariat : Tél : 04 98 14 69 64**

**Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h**

**Consultations uniquement sur rendez-vous**

Si vous êtes déjà patient (e) du Centre de Santé, vous pouvez prendre rendez-vous directement sur : [www.Maiia.com](http://www.Maiia.com)

## Infirmières

Diane LAIGRE - Tél : 06 141 34 28 86 (Centre de santé)

Myriam FUBRE - Tél. : 06 17 18 50 22 (Sous-ville)

## Kinésithérapeutes

Jean-Philippe HARSON - M.C. LINARES - Barbara KORS

Tél Cabinet : 04 94 04 10 91



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

DUDON SERVE Louise Marie Christelle.....	06/02/2024
LOURENÇO Maylone.....	02/03/2024
MASSA Angelina Marylin Cécile.....	07/03/2024
LA BROUSSE Lou Séverine Jade.....	09/04/2024
CATANIA Olivia Arlette Carrmen.....	02/06/2024
AGUILERA Yuina Chloé.....	01/10/2024

### DÉCÈS

BERSY Lucette épouse MOIOLI.....	16/11/2023
FUMAGALLI Françoise Hélène épouse GIRARDI.....	10/01/2024
DEVITCH Philippe Patrick Jean.....	19/01/2024
MOREL Roger François Célestin.....	20/01/2024
THIOLLIÈRE Jean Felix Raphaël Marie.....	06/03/2024
MOIOLI Ronald.....	05/05/2024
SCARPINATO Grace Claire épouse ORDAS.....	10/05/2024
MONCALVO Annie Thérèse épouse IPPOLITO.....	05/07/2024
JAOVAHINY Nicolas.....	18/07/2024
GILARDI Jean-Pierre Antoine.....	29/08/2024
MERLAND Philippe Lucien Jules.....	08/09/2024
CALIGARI Angelo.....	18/09/2024
BERNARD Jean-François Bernard.....	19/09/2024
GIRAUDO Francis Henri.....	20/09/2024
LE GOFF Elisabeth Liliane épouse BEAUDUEN.....	01/11/2024
AÏAC Marcelle Léonide épouse BEHRA.....	17/11/2024
BELTRAN René.....	06/12/2024
SPECQ Sandrine, Rolande, Jacqueline.....	11/12/2024

### MARIAGES

PETESQUE Mélissia Mabrouka Odile et BENNASRI Yassine.....	09/02/2024
BLANC France Anne Fabienne GUERIN Simon Christophe.....	10/05/2024
MARUOKA Megumi et AGUILERA Cédric Emile Michel.....	01/06/2024
PELLETIER Marion Marthe Cécile et PAYEN Guillaume.....	22/06/2024
GORSKAIA VLADIMIROVNA Elena et VEYS Stephane Emmanuel.....	29/06/2024
VASSEUR Katia Angélique Jacqueline et BACUCCHI Cyril Alain Jacques.....	11/07/2024
GIORDANO Nicolas Claude et MAUREAU Marilyne.....	24/08/2024
DE MIRANDA Fabien et ROIG Audrey.....	26/08/2024
BERAUD Claudine Carmen et JANIN Michel Marie Bernard.....	07/09/2024
DE LIGNIVILLE Nicolas Louis Alber et BOUTROS Françoise Annie Marcelle.....	07/09/2024
YAHIA-CHÉRIF-FOULON José-Marie Adrien Jacques et BIWER Dominique Jacqueline Marcelle.....	07/09/2024

**Marché tous les jeudis de 9h à 12h**



Gilles ROGIER  
Maire de La Verdrière

### Chères Verdériennes, chers Verdériens,

L'année 2024 s'achève dans une situation internationale inquiétante et préoccupante avec de nombreux conflits interminables. Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel qu'économique et financier. Notre pays se révèle divisé dans une société fracturée. Dans cette vie politique tourmentée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité. Elle est la garante de la continuité du service public, crée du lien et rassemble les administrés.

Que chacune et chacun soient alors remerciés pour son œuvre au service de notre village :

En premier lieu je remercierai l'ensemble de notre personnel communal qui par leur disponibilité et leur implication, tout au long de l'année, contribuent, au côté des élus, à assurer la difficile mais passionnante mission de service public. J'exprimerai toute ma gratitude à l'ensemble des bénévoles de la réserve communale de sécurité civile qui veillent en été sur la protection de nos forêts communales.

Elles participent à vos plaisirs, à vos loisirs, à vos temps libres. Les associations sont nombreuses sur notre commune et je tiens à remercier chaque président, chaque bureau ainsi que chaque bénévole pour le temps passé à vous offrir des moments de détente, à vous faire vivre des moments d'échange, de bonheur et d'émotion. Ils créent le lien entre les habitants en partageant leur passion. Pour tout cela Merci à vous tous, qui donnez vie à notre riche tissu associatif.

Je tiens ensuite à remercier tous les membres de la commission des festivités qui par leur engagement vous proposent depuis 3 ans des animations variées et contribuent au dynamisme de

notre commune.

Évoquons également nos commerces, véritables piliers de notre vie locale qui demeurent les lieux incontournables et conviviaux au cœur du village. Un grand merci à nos commerçants pour leur compétence et leur précieuse collaboration pour rendre attractif notre beau village.

Rendons également hommage à tous les professionnels : agriculteurs, éleveurs, artisans, entrepreneurs et professions libérales qui, par leur activité, participent à la prospérité de notre territoire.

Merci à notre directrice d'école et à son équipe enseignante qui font vivre quotidiennement notre établissement scolaire dont le maintien et la pérennité restent un enjeu vital pour notre commune et nos enfants. Notre engagement envers nos enseignants reste toujours aussi fort. Nous sommes fiers de compter sur une école qui fonctionne de manière exemplaire.

Je n'oublierai pas nos partenaires institutionnels : l'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes, la direction régionale des affaires culturelles et la Fondation du patrimoine qui nous accompagnent dans la réalisation de nos projets. Merci à eux pour leur écoute attentive et leur soutien toujours bienvenu. La Verdrière se réalise, aussi, avec eux.

J'adresserai enfin mes chaleureux remerciements à toute l'équipe municipale, aux membres du CCAS, car diriger une Commune n'est pas un exercice solitaire. Une équipe soudée et dynamique, une équipe motivée, investie, qui ne manque pas d'idées et sans laquelle je ne pourrais pas mener à bien ce mandat.

Je n'oublierai pas nos familles, qui nous soutiennent dans nos fonctions d'élus et qui acceptent qu'elles prennent tant de place dans leur quotidien.

Avec 2025, s'achèvera notre mandat municipal marqué dès son début par l'arrivée d'une crise sanitaire de plus de deux ans qui fut révélatrice de notre vulnérabilité. Depuis, la vie a repris et nous avons réussi à nous adapter, à évoluer et à progresser. Malgré la crise économique et financière que nous subissons depuis notre élection, les projets que nous avons concrétisés se sont inscrits dans une logique d'aménagement et visaient à structurer et à développer notre village tout en préservant son authenticité toujours dans le but d'améliorer votre qualité de vie et de favoriser le bien vivre ensemble. Tous ces programmes, au-delà des difficultés techniques et administratives auxquelles nous avons été confrontés pour les régler, ont été établis et étalés volontairement dans le temps pour tenir compte des possibilités financières et des moyens humains de notre collectivité.

L'année 2024 fut marquée principalement par l'ouverture de notre nouvelle boucherie, par la réouverture de la piscine municipale après la réhabilitation de son bassin, par la mise en service de la nouvelle station d'épuration de La Mourotte, par l'inauguration du Retable Notre Dame du Rosaire magnifiquement restauré et par une étonnante journée de commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Provence et de la libération de notre village.

Notre principale priorité 2025 sera l'installation d'un nouveau médecin suite à la démission du docteur Dang Tran. Nous débuterons les premiers travaux de réhabilitation de l'école primaire, nous terminerons la 2<sup>ème</sup> phase de la rénovation de la piscine municipale, nous installerons le terrain de padel, nous poursuivrons la rénovation de la base de loisirs, nous déterminerons un nouveau programme de voiries et nous engagerons les études pour l'agrandissement de notre cimetière et la rénovation de la station d'épuration du village.

L'action et la motivation, vous le voyez, sont toujours au cœur de notre mandat.

Côté financier, où une prudence s'impose vu la conjoncture nationale, nous pouvons être fiers d'avoir des finances saines nous permettant de réaliser nos projets sans augmenter les taux communaux d'imposition qui sont restés stables depuis notre élection en 2020.

C'est toujours avec le même plaisir que je m'adresse à vous dans cet édito car nous avons la même passion pour notre village qui nous anime.

La Verdrière est une belle histoire que nous allons continuer à écrire ensemble en 2025 !

Vous pouvez compter sur mon engagement et sur celui de tous les élus qui m'entourent toujours guidé par l'amélioration de votre cadre de vie.

Alors pour cette nouvelle année 2025, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à chacun et chacune d'entre vous et à vos familles une bonne et heureuse année !

Des vœux de santé avant tout : la santé est notre plus grande richesse et la seule qui compte vraiment. Toutes mes pensées sont tournées vers celles et ceux qui se battent pour gagner un combat contre la maladie mais également vers les familles endeuillées par la perte d'un être cher.

Mes vœux sont bien entendu également des vœux de bonheur et de réussite, et j'espère que cette année 2025, vous permettra de concrétiser tous vos projets.

Amicalement  
Votre Maire

## Un DAB à La Verdrière

Depuis septembre 2022, La Verdrière dispose enfin de son distributeur automatique de billets (DAB), répondant à une promesse de campagne de l'équipe municipale. Dans un contexte où de nombreuses communes voient disparaître ce service, l'installation du DAB constitue une grande fierté pour la municipalité.

Mis en place avec un prestataire extérieur, son fonctionnement repose sur un modèle novateur : la collectivité paie un loyer indexé sur le nombre de retraits. Plus les habitants l'utilisent, moins cela coûte au village. Grâce à une mobilisation active des Verdierois, notamment pendant les festivités, l'objectif des 1 000 retraits mensuels a été largement dépassé, atteignant une moyenne de 1 500 retraits. Cette réussite a même conduit à des ruptures ponctuelles en raison de son succès !

Le maire se félicite de ce résultat : « Nous avons prouvé qu'un petit village peut maintenir un service bancaire essentiel quand d'autres communes en sont privées. »



## MODERNISATION ET SÉCURISATION : UN VILLAGE EN PLEIN ESSOR

### Travaux d'éclairage et de voirie

L'équipe municipale a réalisé de nombreux projets pour renforcer la sécurité et embellir le village. Dès 2021, l'éclairage public a été modernisé, incluant la base de loisirs et une extension jusqu'à la salle Fontvieille. La même année, le rond-point a été aménagé pour fluidifier la circulation.

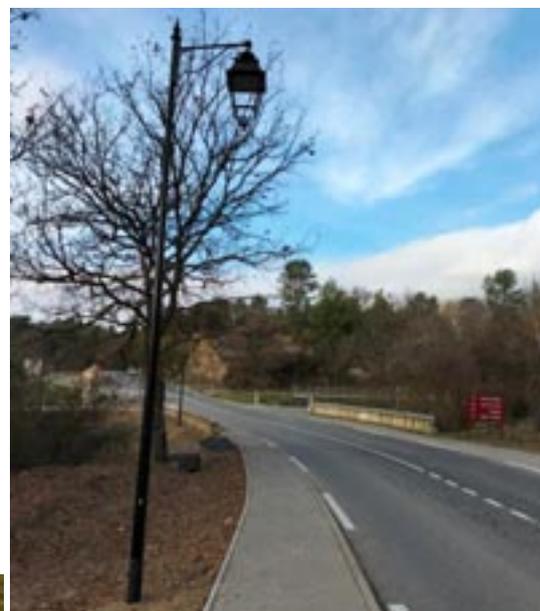
Le plan annuel de réhabilitation des voiries, soutenu par une enveloppe budgétaire annuelle de 150 000 à 200 000 € a permis d'embellir de nombreux chemins communaux, notamment Les Bréguières Nord, le Chemin de L'Américaine, Le Chemin de La Mourotte, Le Chemin de l'Ange... la route de Varages avec des ferronneries, des plantations et des arbustes.

### Des parkings repensés

En 2022, deux parkings ont été sécurisés.

- Parking sous-ville : une vingtaine de places tracées, sécurisées et agrémentées de ferronneries.
- Parking de covoiturage près du cimetière : équipé de mûriers platanes pour offrir ombre et confort.

Un feu tricolore a également été ajouté pour faciliter la circulation dans le centre du village.



## Plan de fleurissement et d'aménagements

La Route de Varages et le rond point, entre autres, ont été sécurisés à l'aide de ferronneries et décorés grâce à des plantations d'arbustes, de fleurs, de lavandes.



## L'école au cœur des priorités

Avec ses 103 élèves, de la petite section au CM2, l'école communale bénéficie d'une attention particulière. Grâce aux aides financières de l'Etat et du Département, des travaux majeurs sont planifiés pour 2025 : changement des menuiseries et pose de volet au rez de chaussée, reconstruction du préau et de la chaufferie, réhabilitation des façades, changement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés, aménagements de la cour, de nombreux travaux de maçonnerie (restauration de murs et des escaliers) et d'électricité pour améliorer les conditions d'accueil. Ces efforts témoignent de l'engagement de la municipalité envers l'éducation et la sécurité des plus jeunes.



Passage protégé menant vers l'école primaire, la Verdière

## GESTION DES EAUX : DES AVANCÉES STRATÉGIQUES

### Station d'épuration modernisée

La station de la Mourotte est opérationnelle depuis début 2024, offrant une capacité de traitement accrue et des performances améliorées. Ces travaux ont pu être entrepris grâce aux subventions obtenues de l'Agence de l'Eau, de l'Etat et du Parc Régional du Verdon. Par ailleurs, à la demande de la préfecture, une étude est en cours pour anticiper la rénovation de la station du centre du village, évitant ainsi des imprévus. La rénovation de la station du centre est prévue entre 2026 et 2027.

Station d'épuration  
du centre-ville de la Verdrière

Station d'épuration  
de la Mourotte



## UN VILLAGE COMMERÇANT ET DYNAMIQUE

Pour attirer de nouveaux commerçants la municipalité a financé d'importants travaux et a investi :

- 160 000 euros en 2021 pour la boulangerie
- 230 000 euros en 2024 pour la boucherie

Ces 2 projets ont été soutenus par le Conseil Départemental.

Ces commerces ont revitalisé le coeur du village, attirant même des clients des communes voisines.

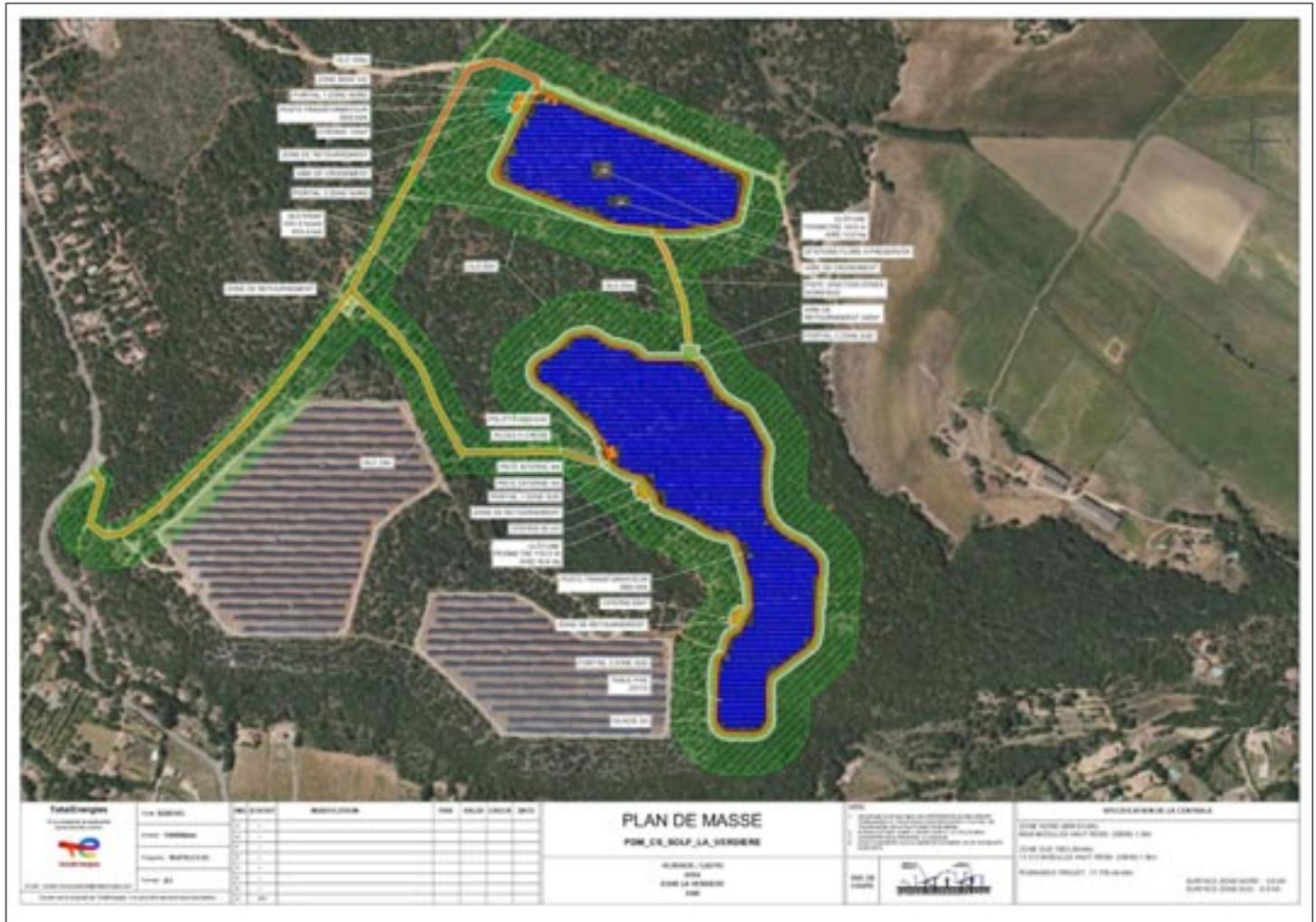


## ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Un parc photovoltaïque en expansion

Depuis 2022 les équipes de TotalEnergies œuvrent à l'installation d'une nouvelle centrale solaire au sol sur le territoire communal. Ce projet, initié par la municipalité, est aujourd'hui en plein développement. L'émergence d'une deuxième centrale photovoltaïque sera le résultat d'un travail partagé avec le territoire. Ce projet permettra une production d'électricité verte au service de la transition énergétique. Situé au sein d'un espace naturel sous gestion de l'Office National des Forêts, ce projet a fait l'objet d'une attention particulière sur le plan des études environnementales et paysagères. Sur une emprise foncière de près de 55ha, le projet ne sera développé que sur une surface d'environ 12 ha pour prendre en compte les différents enjeux environnementaux. À la suite des inventaires naturalistes réalisés par un bureau d'études indépendant, quelques espèces protégées emblématiques ont été identifiées, dont notamment : le Criquet hérisson et le Lézard ocellé.

Chiffres clés prévisionnels 12 MWc puissance installée, 9 900 habitants du Var équivalent consommation électrique (hors chauffage), 670 tonnes/an\* de rejet de CO2 évité.



### Transition écologique

Un projet d'extension du local technique est également en cours. Ce nouvel espace permettra de regrouper des services essentiels, notamment le CCFF (Comité Communal des Feux des Forêts), et sera alimenté par des panneaux solaires, couvrant les besoins du site mais également de tous les bâtiments communaux en journée (École, mairie, salle Fontvieille, cabinet médical, salles associatives...). Le surplus de la production sera revendu.

## SÉCURITÉ ET MODERNITÉ :

### Vidéoprotection

En 2022, 15 caméras de vidéoprotection ont été installées pour sécuriser le village, réduire les dépôts sauvages et protéger les véhicules stationnés près de la mairie.

### Cimetière : un repos éternel assuré

Le cimetière étant saturé, la municipalité a anticipé en achetant un terrain voisin, permettant l'ajout de plus de 20 emplacements : une réponse essentielle aux besoins des familles verdiéroises.



## Déploiement de la Fibre et adressage

La Ville de La Verdrière est fière d'annoncer le déploiement de la fibre optique, fruit d'une collaboration étroite avec les opérateurs télécoms, la communauté de commune Provence Verdon, ainsi que le département. Ce projet inclut l'installation de cinq armoires de répartition (1,60 m x 1,60 m x 0,35 m) pour assurer une couverture optimale.

Un important travail d'adressage réalisé par la mairie a permis de préparer efficacement ce déploiement, qui répond aux besoins croissants des habitants en matière de télétravail, d'éducation et de divertissement. Les travaux ont été menés en 2024.

Si vous n'êtes pas raccordés à la fibre, vous pouvez vous rapprocher de votre mairie, qui vous informera sur les démarches à suivre en vue d'un raccordement au réseau.

## PATRIMOINE

### Un patrimoine restauré pour les générations futures

La Verdrière soigne son héritage :

- La chapelle Saint-Roch a retrouvé tout son éclat avec des enduits refaits et des plantations de cyprès et d'oliviers.
- Le Rosaire de l'église de l'Assomption a été rénové grâce à l'ambition de l'Association de défense du patrimoine de la Verdrière.
- Le tableau St-Antoine de l'Hermitte a été rénové grâce au concours des agents de la DRAC.
- La façade de la chapelle de la Mourotte sera rénovée en 2025.
- Les murs du lavoir de Fontvieille sont également en cours de rénovation.

Toutes ces réalisations sont le résultat d'une étroite collaboration entre la municipalité et l'association de sauvegarde du Patrimoine présidée par Nathalie Thiollière.

Ces actions renforcent le charme du village tout en honorant son histoire.

### Le Retable du Rosaire

### L'intérieur de la Chapelle St Roch



### Tableau St Antoine



Avant

Après

## SOCIAL

### Développement des services de proximité

Le centre aéré de la commune connaît une véritable montée en puissance grâce à l'élargissement de ses plages horaires. Désormais, il accueille les enfants tous les mercredis ainsi que pendant toutes les vacances scolaires, à l'exception de Noël. Ce renforcement s'est accompagné de l'embauche d'une directrice et de deux animatrices supplémentaires, assurant un encadrement de qualité et une meilleure prise en charge des jeunes.

### CCAS

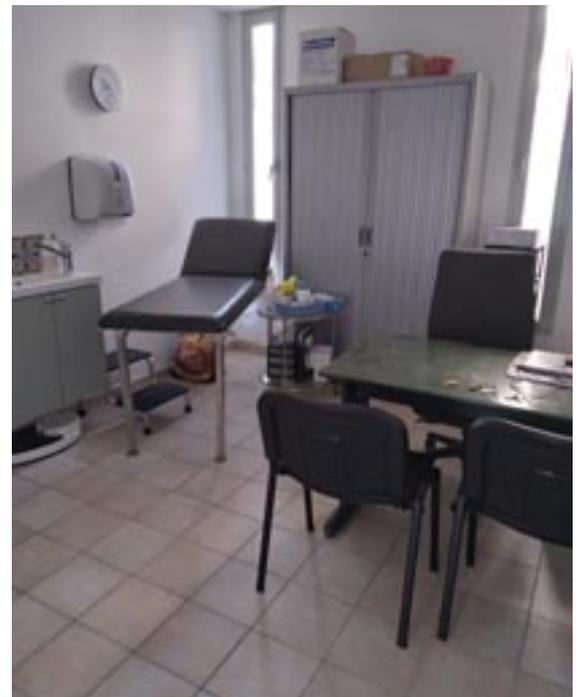
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune a fait un bond en avant, voyant son budget quasiment doubler. Cette augmentation a permis de mettre en place de nouvelles aides adaptées à tous les âges et besoins. Pour les jeunes, le CCAS propose désormais un soutien financier pour des études, le permis de conduire, le BAFA, mais également pour l'accès aux activités sportives et culturelles.

Enfin, le CCAS a favorisé la création d'une mutuelle "de groupe". Bien que gérée par un prestataire externe, cette initiative permet aux habitants de se regrouper pour accéder à des offres plus avantageuses et diversifiées.

### Centre de santé

Malgré son développement chaotique, La municipalité de La Verdière est fière de son centre de santé municipal, installé dans des locaux communaux rénovés en 2021 grâce aux fonds propres de la commune. Ce projet, qui faisait partie des promesses de campagne, a offert jusqu'à aujourd'hui un accès essentiel aux soins pour tous. Contrairement aux médecins libéraux, le médecin du centre est un agent communal, et la commune encaisse directement les honoraires. Depuis son ouverture, près de 700 patients sont enregistrés comme patients. Après un premier médecin en 2021, le docteur Dang-Tran a rejoint le centre en septembre 2022 suivi d'une infirmière à l'été 2024.

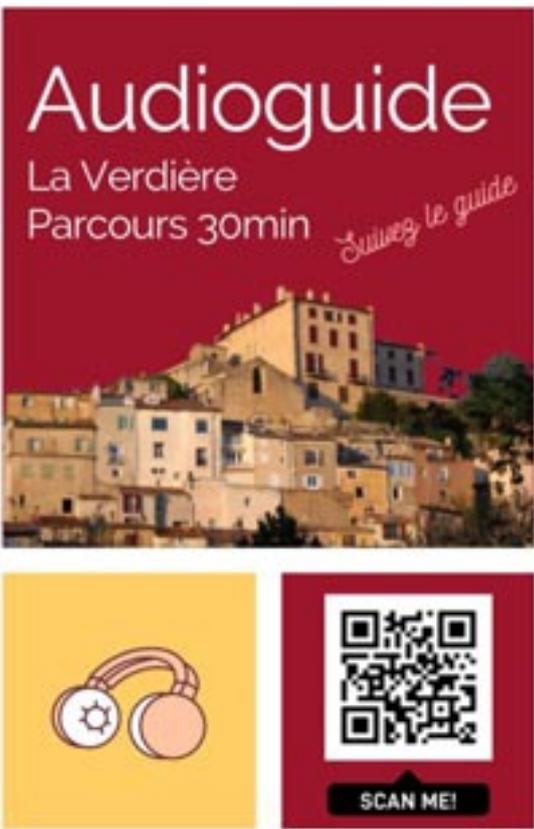
Le départ du Docteur Dang Tran stoppe momentanément l'activité médicale mais les élus mettent tout en œuvre pour retrouver rapidement un médecin grâce au soutien de l'Agence Régionale de la santé. La municipalité espère bientôt accueillir un ostéopathe pour élargir encore l'offre de soins. Le centre de santé continuera de se développer, avec l'ambition d'offrir un service public moderne et accessible à tous les habitants de La Verdière.



## COMMUNICATION ET TOURISME

## Un village attractif

Une refonte complète du site internet, des balades contées pour les visiteurs et un flyer patrimonial ont vu le jour. La Verdrière a également décroché sa deuxième fleur au concours des villages fleuris et vise la troisième en 2025. Pour suivre l'actualité de votre commune, vous pouvez suivre la page Facebook de votre village, Panneau Pocket : où télécharger l'application.



**Audioguide**  
La Verdrière  
Parcours 30min *Suivez le guide*

SCAN ME!






**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE




**Comment ça marche ?**

Découvrez un parcours historique dans le village. Visitez la Verdrière en toute autonomie, guidé à la voix. Scannez le Qrcode, appuyez sur Play... c'est parti.

Départ devant la Mairie, 6 place de la Mairie - 30 min  
**Gratuit**, Tout public





*Notre-Dame-de-l'Assomption*  
Rue sous l'Eglise  
83560 La Verdrière





*Chapelle Saint Roch*  
D654, 83560 La Verdrière





*Château de la Verdrière*  
17 Rue Claude de Forbin,  
83560 La Verdrière



PARCOURS PROPOSÉ PAR LA VILLE DE LA VERDIÈRE, RÉALISÉ PAR LE GUIDE DES 7 SENS  
POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LA MAIRIE AU 04 94 04 12 10



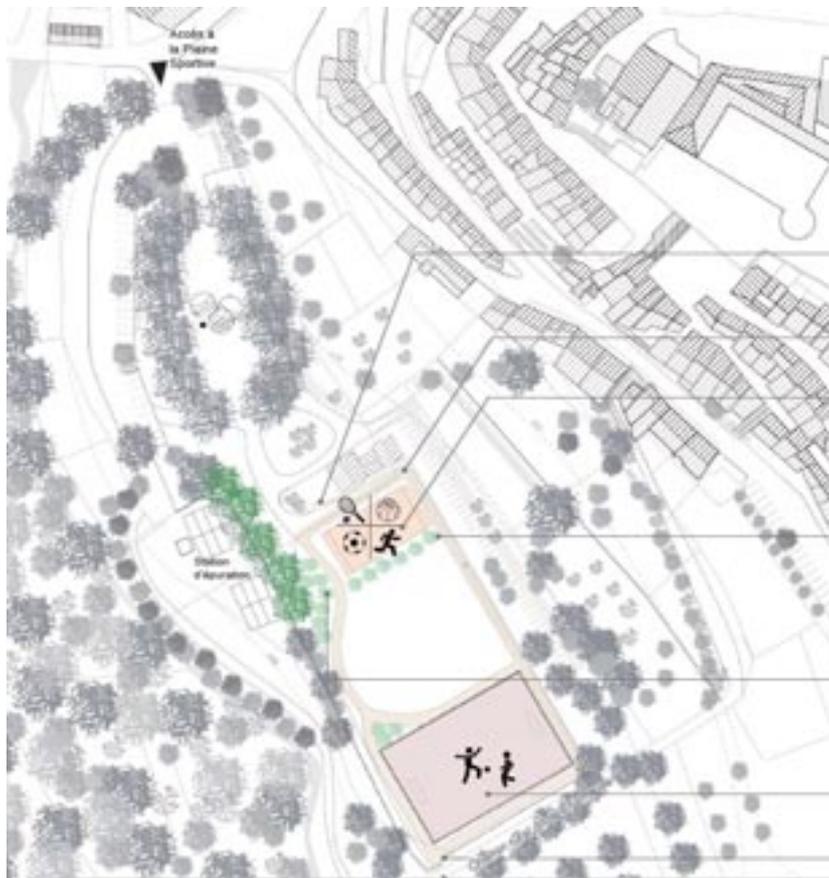
**Mairie de la Verdrière**  
Site officiel de la commune

Découvrir la Verdrière | Espace citoyen | Services | Action sociale | Jeunesse | Urbanisme | Loisirs et associations | **Accueil**

## LA VERDIÈRE, TERRE DE JEUX ET DE SPORT

Labellisée "Terre de Jeux" depuis 2022, La Verdière s'engage à promouvoir les sports et les valeurs olympiques. Grâce à cette labellisation et à de nombreuses subventions supplémentaires pour l'occasion, le village s'est enrichi de nouvelles infrastructures : city stade, terrain de padel, piscine rénovée, et bien plus.

Des événements fédérateurs, comme des journées sport-santé et la fête du sport ont renforcé le lien social autour du sport. Mireille Milin, référente du programme, a également représenté fièrement la commune en participant au marathon de Paris, incarnant l'esprit olympique de La Verdière.



### Terrain de padel

Certains d'entre vous ont sûrement remarqué les travaux de terrassement à Fontvielle, à proximité des terrains de tennis. Ils concernent la réalisation du terrain de padel, que nous avons annoncée dans la gazette précédente. C'est donc la première phase. Celle de la préparation du sol, nivellement et traitement spécial pour pose d'une dalle et d'un revêtement particulier qui deviendra le futur terrain de jeu, et qui dans un second temps sera bordé par une structure vitrée spécifique pour cette activité.

Pour des raisons techniques, ces travaux sont réalisés entre les mois de mars à octobre. Notre terrain de padel sera donc terminé sur la période de mars /avril 2025.

Ce qui signifie que les futurs adeptes devront patienter encore quelques mois.



## La Verdière, fière de sa labellisation "Terre de Jeux" : Le sport au service de la commune

Depuis 2022, La Verdière fait partie des communes labellisées "Terre de Jeux", un titre décerné pour promouvoir les valeurs des Jeux olympiques à l'échelle locale. Ce projet, piloté par Mireille Milin, référente du programme, a apporté un souffle nouveau à la vie sportive et sociale de notre village.

Mireille Milin, référente "Terre de Jeux", a porté haut les couleurs de La Verdière, notamment en participant au prestigieux marathon de Paris. Elle a couru, de nuit, les 42 km du parcours aux côtés de 34 000 participants, empruntant le même tracé que les athlètes de haut niveau. Une fierté pour notre village et un bel exemple d'engagement personnel au service de la communauté.



### Une mobilisation autour des valeurs olympiques

Ce label prestigieux a permis à notre commune de taille modeste de s'associer à l'élan des Jeux olympiques et de transmettre leurs valeurs universelles : l'effort, le respect et la solidarité. À La Verdière, cela s'est traduit par plusieurs initiatives marquantes, comme une semaine dédiée aux Jeux olympiques à l'école, qui a permis aux plus jeunes de découvrir l'importance du sport et de se familiariser avec ses bienfaits.

### Des événements fédérateurs

Outre les activités scolaires, la commune a organisé divers événements sportifs, renforçant les liens entre les habitants et créant des échanges enrichissants avec les communes voisines. Pour La Verdière, ces moments ont été l'occasion de rassembler autour de pratiques sportives tout en valorisant l'esprit d'équipe.

- La Fête du Sport en juin 2024 : Organisée à la base de loisirs, elle a réuni une dizaine d'associations locales. Spectacles de danse, initiations sportives et animations ont ravi les participants, consolidant l'image sportive de la commune.
- "Sport Santé Senior" : Ce programme gratuit, animé par Mireille Milin, a rencontré un franc succès en 2024. Les séances d'étirement, de cardio et de remise en forme ont permis à de nombreux seniors de retrouver énergie et bien-être.



Journée sportive organisée par la Verdière, en partenariat avec le Comité régional olympique et sportif, ainsi que le Comité départemental olympique et sportif, le 26 novembre 2024.

### Un soutien financier pour les infrastructures locales

L'obtention du label "Terre de Jeux" a également permis à La Verdière de bénéficier d'aides financières significatives, utilisées pour améliorer les équipements sportifs de la commune. Cette démarche traduit une ambition claire : faire du sport un levier de dynamisme local et une source de fierté collective.

Grâce à ces actions, La Verdière s'impose comme un exemple d'engagement pour le sport et les valeurs qu'il véhicule. Une belle réussite pour notre village, qui démontre qu'avec volonté et coopération, même les plus petites communes peuvent rayonner à l'échelle nationale.

- City stade : Construit en 2022, il est devenu un lieu central pour les jeunes et les familles.
- Terrain de padel : Ce nouvel équipement, de 22m sur 12m, sera inauguré au printemps.
- Terrain de foot à 6 et plateforme de tir à l'arc (construction en 2025) : Ces installations diversifient les sports accessibles aux habitants.



- Aménagements autour du City stade : Gradins, piste d'athlétisme et espaces complémentaires pour maximiser son utilisation.
- Piscine rénovée : Une réfection complète du bassin avec une membrane en PVC a été réalisée en un temps record, permettant désormais l'enseignement aquatique. L'embauche d'un sauveteur-nageur, Sébastien, garantit également une sécurité optimale pour tous les usagers.



### Le mot de Sébastien, maître nageur

**Sébastien, agent d'accueil à la mairie de La Verdière depuis le mois de septembre 2024 et habitant la commune depuis 2 ans.**

Je suis nageur sauveteur depuis de nombreuses années. Ma carrière de militaire m'a permis d'acquérir les qualifications nécessaires pour exercer en tant que secouriste et nageur sauveteur en milieu aquatique. J'apporte également ma collaboration au sein du centre de loisirs de temps en temps pour encadrer les jeunes.

La piscine, après de nombreux travaux engagés par la commune a pu rouvrir et faire bénéficier aux administrés un service public de qualité.

On note 3000 entrées pour la saison 2024 avec l'accueil de toutes les classes de l'école PASTORELLO aux mois de juin et juillet.

J'ai apprécié l'ambiance familiale et le cadre de travail. J'ai délivré quelques attestations " pass nautique " permettant l'accès aux activités nautiques pour les jeunes.

De plus, quelques familles ont pu bénéficier de mes conseils en natation gratuitement, ce qui a permis à plusieurs enfants d'acquérir de l'aisance aquatique.

C'est avec grand plaisir que je vous retrouverai l'été prochain pour profiter de cette belle piscine et des bons moments conviviaux.

Je remercie l'ensemble de l'équipe municipale et les services techniques sans qui la structure n'aurait pas pu remporter un franc succès.

### Une dynamique pérenne

L'élan ne s'arrête pas là : le Tennis Club Verdiérois affilié à la Fédération Française de Tennis, créé en 2023, accueille déjà une vingtaine de membres enthousiastes. Des projets comme la rénovation du terrain de tennis témoignent de la volonté municipale de faire du sport un pilier de la vie verdiéroise.



**En conjuguant efforts sportifs et modernisation des infrastructures, La Verdière montre qu'une petite commune peut viser grand. À travers le label "Terre de Jeux", elle construit un futur où le sport est source d'épanouissement pour tous.**

## INTERVIEW DE GILLES ROGIER



Maire de la Verdière

**Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager en tant que maire ?**

Lors de ma première participation à la vie municipale de la Verdière en tant que deuxième adjoint délégué aux finances, j'ai constaté avec inquiétude l'état de notre village. La Verdière perdait peu à peu son dynamisme : plus de boulangerie, plus de boucherie, plus de médecin. Cette situation préoccupante m'a profondément marqué et m'a poussé à agir.

J'ai alors décidé de constituer une équipe partageant ma vision : celle de redonner vie à notre village. Notre slogan, "Bien vivre à La Verdière", reflète parfaitement cet objectif. Nous voulons offrir aux habitants un cadre de vie agréable et des services essentiels qui renforcent le lien social et le dynamisme local.

**Qu'est-ce qui vous motive le plus dans votre rôle de maire ?**

Ce qui me motive le plus, c'est de voir nos projets aboutir. Construire une vision, travailler en équipe, chercher des financements, puis mettre tout en œuvre pour concrétiser ces idées, c'est une grande satisfaction. Mais le vrai plaisir, c'est de voir les habitants profiter de ces réalisations, que ce soit une nouvelle infrastructure, un service amélioré ou un événement fédérateur.

Tenir nos engagements vis-à-vis de la population est essentiel pour moi. Cela renforce la confiance entre les élus et les citoyens, et c'est cette relation qui donne tout son sens à mon rôle de maire.

**Quels sont les principaux projets que vous avez réalisés depuis le début de votre mandat ?**

Nos priorités étaient claires dès le début : redonner vie à La Verdière en répondant aux besoins essentiels des habitants. Nous avons réalisé plusieurs projets majeurs :

- Centre médical : pour garantir l'accès aux soins.
- Boulangerie et distributeur automatique de billets (DAB) : des services de proximité indispensables.
- City stade : un espace sportif et convivial pour les jeunes et les familles.
- Vidéoprotection et sécurité : installation d'un feu tricolore supplémentaire, aménagement du rond point, extension de l'éclairage public pour améliorer la sécurité.

Nous avons également travaillé sur le fleurissement et l'embellissement du village, car un cadre agréable contribue à la qualité de vie.

En réagissant aux opportunités, nous avons pu rouvrir une boucherie et développer des infrastructures sportives avec le label Terre de Jeux : terrain de padel, aménagement de la base de loisirs, rénovation de la piscine, modernisation du tennis, etc.

Pour l'avenir, notre prochain grand projet sera l'école, car l'éducation est au cœur de nos priorités pour le bien-être des enfants.

**Comment voyez-vous le développement de votre village dans les cinq à dix années suivantes ?**

L'avenir de La Verdière se construit autour de la transition écologique. Nous avons à cœur de rendre notre village plus autonome et durable. L'un de nos projets phares est la construction d'un hangar pour les services techniques municipaux. Ce hangar sera équipé de panneaux photovoltaïques. Ils couvriront la consommation en journée de tous les bâtiments communaux. Ce projet s'inscrit dans notre stratégie de réduction de l'empreinte carbone. Il permettra aussi de produire de l'énergie verte localement.

Nous prévoyons d'étendre notre parc photovoltaïque sur 12 hectares. Cela soutiendra la transition énergétique. En plus, cela générera des économies importantes pour la commune.

Mais notre engagement ne s'arrête pas à la production d'énergie. Nous souhaitons investir dans d'autres projets écologiques. Par exemple, l'isolation des bâtiments municipaux. Nous pensons par exemple à la salle Fontvielle et aux appartements communaux. Ces travaux permettront de réduire la consommation énergétique et d'améliorer le confort des usagers.

**Quels efforts avez-vous déployés pour renforcer le lien social entre les habitants ?**

Renforcer le lien social est une priorité pour nous. Nous avons mis en place plusieurs festivités tout au long de l'année pour permettre aux Verdierois de se retrouver, en particulier l'été. Parmi ces événements, la manifestation de voitures anciennes a connu un grand succès, attirant entre 200 et 300 voitures. Cet événement est voué à se développer dans les années à venir. Le 31 décembre est devenu un moment fort de l'année, avec une fête qui prend de l'ampleur depuis 2022. Cette tradition attire de plus en plus de monde chaque année et devient un véritable rendez-vous annuel.

Enfin, nous avons également soutenu nos commerces locaux, essentiels pour maintenir ce lien social.

**Pouvez-vous évoquer les nombreuses actions lancées dans le cadre du label Terre de Jeux depuis le lancement du programme ?**

La Verdière a été l'un des premiers villages labellisé Terre de Jeux en décembre 2021. Après avoir obtenu des subventions de l'Agence Nationale du Sport (ANS), nous avons créé, entre autres, un city stade et un terrain de padel.

Avec le soutien du Comité Départemental Olympique, nous avons organisé la Fête du Sport et développé des initiatives sport-santé. Nous avons réhabilité plusieurs équipements, comme la piscine, la base de loisirs, et le terrain de foot à 6, avec des terrains désormais homologués pour de futures compétitions. La participation de Mireille Milin, référente Terre de Jeux à la Verdière, au marathon des JO a également été un moment fort, incarnant l'esprit du sport à La Verdière.

### Quelles actions avez-vous entreprises pour valoriser le patrimoine local ?

Nous avons mené plusieurs actions en collaboration avec l'Association du Patrimoine de la Verdrière pour préserver et restaurer notre riche patrimoine. Nos trois chapelles, les lavoirs, les fontaines et l'église paroissiale avec ses magnifiques œuvres (dont le Rosaire et le tableau Saint-Antoine l'Hermite) font partie de notre héritage à préserver.

Certaines pièces ont été restaurées par des professionnels agréés par la DRAC, avec le soutien de la région. L'association, grâce à ses adhérents, participe et organise ces travaux de restauration, contribuant à la conservation de notre patrimoine local.

### Quelles actions en direction de l'écologie à La Verdrière ?

La Verdrière a adhéré à la Charte du Parc du Verdon, renouvelée pour dix ans, ce qui nous permet de participer activement au développement du parc tout en bénéficiant de son accompagnement pour des projets écologiques. Nous avons une volonté forte de mieux collaborer avec eux pour promouvoir l'écologie et le tourisme vert. Nous cherchons à lier économie verte et slow tourisme, en développant des initiatives qui respectent l'environnement tout en soutenant notre économie locale.

### Quel est l'avenir du centre de santé de la Verdrière ?

Pour cette nouvelle année, la recherche d'un nouveau médecin sera notre principale priorité. Depuis l'annonce de la démission du docteur Dang Tran et malgré la pénurie nationale de médecin, nous mettons tout en œuvre pour attirer dans notre commune un nouveau praticien car votre santé est notre priorité, mon 1er adjoint Serge Ferrier délégué à la santé est en charge de ce dossier primordial. J'aurai également un rendez-vous important en Février avec l'Agence Régionale de la Santé

Mais je m'arrêteraï quelques instants sur ce contexte. Il y a 15 ans dans notre village nous possédions 2 médecins libéraux, et les villages environnants étaient tous dotés de plusieurs médecins. Aujourd'hui nous vivons dans un désert médical à la recherche de la femme ou l'homme providentiel.

Nos dirigeants s'apitoient quotidiennement sur la pénurie de médecins mais quelles décisions envisagent-ils pour enrayer cette situation ? Aucunes...Ils sont tout simplement responsables de cette conjoncture.

Il suffit juste d'observer ce qui se passe à la faculté de médecine de Marseille :

un numéris clausus qui existe toujours

Nos jeunes étudiants qui en cas d'échec lors de la première année surhumaine ne peuvent plus redoubler et doivent malheureusement se réorienter. Au lieu d'accompagner et de soutenir nos jeunes, nos gouvernants préfèrent continuer à piller les pays étrangers de leurs médecins comme si ces pays n'en avaient pas besoin.

Pour illustrer mes propos, 3 candidats ont ensuite décliné notre proposition : 1 médecin grec et un médecin algérien en raison de la lourdeur administrative et un médecin français de 62 ans.

Comme vous je déplore sa décision de nous quitter mais surtout je regrette que son départ et son manque d'empathie laisse dans l'embarras et dans l'inquiétude ses nombreux patients. Depuis son arrivée en juillet 2022 j'ai validé l'ensemble de ses demandes particulièrement exigeantes, néanmoins avec un délai de réflexion puisque mes décisions influaient les finances communales (changement de mobi-

lier et de système informatique, embauche et formation d'une secrétaire médicale, création d'un nouveau bureau pour l'accueil de stagiaires, premier avenant à son contrat de travail, achat de divers matériels). N'ayant pas la même vision sur la gestion du centre médical, je lui ai proposé de reprendre en libéral cette activité, proposition qu'elle a néanmoins refusée. Dernièrement, mon refus de revoir une nouvelle fois son contrat de travail a certainement déclenché sa décision de nous quitter.

### Que pensez vous de l'installation de l'antenne Free à la Verdrière ?

2024 fut également marquée par l'installation de l'antenne Free aux portes de notre village tout proche des habitations. En s'appuyant sur la pétition signée par de nombreux villageois, nous nous sommes alors opposés à l'implantation de cette antenne, en proposant d'autres lieux d'installation mais les tribunaux ont malheureusement validé la solution de Free. Nous avons alors compris que les intérêts privés et financiers outrepassaient malheureusement l'intérêt général que nous défendions.

### Un dernier mot...

2025 marquera la dernière année de notre mandat. Nous sommes déterminés à terminer les projets que nous avons lancés et à achever les initiatives en cours. Pour l'avenir de La Verdrière, nous mettrons un accent particulier sur l'environnement et sur le vivre ensemble, des valeurs essentielles pour notre village. Nous continuerons à œuvrer pour une commune plus verte, plus solidaire et plus agréable à vivre pour tous. Merci pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Gilles Rogier,  
Maire de La Verdrière



# INFORMATIONS COMMUNALES

## L'ADRESSAGE

L'adressage est un élément fondamental de l'organisation urbaine et rurale, jouant un rôle crucial dans la gestion des services publics, les administrations, la distribution des courriers, les interventions d'urgence et le développement d'infrastructures. L'adressage national comme son nom l'indique fait référence à une initiative structurée visant à harmoniser et standardiser les systèmes d'adressage à l'échelle nationale, en France, ou dans d'autres pays suivant des démarches similaires.

Cette procédure nécessite souvent un nombre conséquent de changements de numéros de voirie et la création de nouvelles voies pour les chemins privés ou publics, et une révision complète des référentiels d'adresses. Ces transformations sont nécessaires pour répondre aux évolutions démographiques, urbanistiques et technologiques, tout en garantissant une meilleure efficacité des services.

### 1. Les obligations de l'adressage national

L'obligation principale de l'adressage national est de mettre en place un système d'adressage uniforme et efficace sur l'ensemble du territoire, permettant une gestion simplifiée des localisations géographiques.

### 2. Le processus de mise à jour des adresses

#### a. Révision des numéros de voirie, création de nouvelles voiries

Un des aspects visibles concerne la modification des numéros de voirie, la renumérotation complète des voies et l'ajout de nouvelles voies.

#### b. Mise à jour du système numérique géographique

Chaque nouvelle adresse ou modification doit être enregistrée dans une base de données centralisée qui permet aux services privés et publics d'avoir accès à l'information actualisée. Les cartes numériques, utilisées par exemple par les services de secours ou pour la géolocalisation, doivent être également mises à jour pour intégrer ces changements.

### 3. Les défis liés à l'adressage national

#### L'impact sur les résidents

Un des plus grands défis de l'adressage est l'impact financier et logistique sur les résidents et les entreprises. La modification des numéros de voirie et des nouvelles voies entraîne des démarches administratives (carte d'identité, passeport, factures, etc...) et peut perturber la vie quotidienne des citoyens.



## Conclusion :

L'adressage national est un procédé complexe et parfois coûteux, mais qui apporte des bénéfices significatifs à l'organisation du territoire, à la gestion des services publics et à la sécurité des citoyens. Bien que la révision du système d'adressage nécessite une coordination entre de nombreux acteurs et une gestion minutieuse des changements et des infrastructures publiques, elle constitue un pilier essentiel du développement urbain, rural et de modernisation.

Les bénéfices à long terme constituent la sécurité, l'efficacité et la qualité des services, surpassant largement les défis initiaux et faisant de cette initiative un élément clé de l'urbanisme et de l'administration publique.

Daniele Enjarlan,  
adjointe à l'urbanisme.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Information et réservation sur le site <https://zou.maregion-sud.fr> ou au 0 809 400 013 (tous les jours de 7h à 20h, prix d'un appel local)

## RECENSEMENT MILITAIRE

Obligatoire à partir de 16 ans. Détails sur le site de la mairie : <https://laverdiere.fr/>

## MISSION FRANCE SERVICE

Sa mission : accueillir, orienter et aider les usagers dans leurs relations aux administrations et organismes publics, garantir le maintien des services publics en zone rurale et leur qualité.

## L'APPLICATION PANNEAU POCKET

**LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET**

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

## CINEMA DE PAYS

ADAMR (Association pour le Développement Audiovisuel en Milieu Rural) reconnue d'intérêt général, propose des séances de cinéma ambulant dans les 36 communes adhérentes, et ce, depuis 28 ans. Bilan de l'année 2024 : 311 entrées sur 7 passages, soit une moyenne de 44 entrées par passage.

Le tarif de 5 € en vigueur depuis de nombreuses années passera à 6 € la séance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Afin que perdure le cinéma à La Verdière, merci d'encourager les bénévoles de Cinéma de Pays qui se déplacent tous les mois pour notre plus grand plaisir en projetant des films tout juste sortis des salles, voire pas encore sortis...

Tous nos remerciements pour votre participation en 2024 et rendez-vous en 2025 pour les séances suivantes : 25 janvier, 22 février, 29 mars, 28 avril et 31 mai.

# AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

## Un premier programme de rénovation de 2018 à 2021 incluant une opération de ravalement des façades.

Il a contribué à rénover :

- Plus de 100 logements
- Plus de 100 façades

Et, il a généré :

- Plus de 3 millions de travaux
- Environ 2 millions de subventions

## Les deux dispositifs sont reconduits de 2023 à 2025

A la moitié de la période, ont été rénovés :

- Une quarantaine de logements
- Une trentaine de façades

Et ils ont généré :

- Presque 1,3 millions de travaux
- Pour presque 900 000 € de subventions.

Les aides à la rénovation visent les travaux d'adaptation des logements pour le maintien à domicile et l'autonomie des personnes, les travaux d'amélioration énergétique et les travaux lourds de logements très dégradés, en maison individuelle ou logement collectif en monopropriété ou copropriété.

L'accompagnement des propriétaires est gratuit du dépôt de la demande de subvention au paiement des travaux.

Le taux de subvention peut dépasser 90% du coût des travaux, avec les aides cumulées de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), du Département, de la Communauté de communes Provence Verdon et de la Région Sud, selon certains critères !

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, les deux dispositifs entrent dans leur dernière année.

Les partenaires ont salué les résultats et espèrent que la dynamique va s'accélérer au vu des nouvelles aides très intéressantes proposées par ce programme en 2024 et 2025 !

Contact :

**SOLIHA Var - 04.94.22.65.85**  
Maison de l'Habitat  
1766 Chemin de la Planquette,  
La Garde



## 11 NOVEMBRE : LA CÉRÉMONIE INCONTOURNABLE

La cérémonie incontournable du 11 novembre s'est déroulée en deux étapes : le discours de notre maire et la minute de silence devant le monument aux morts, et un hommage dans le cimetière au carré de ceux qui sont morts pour leur patrie et pour la liberté, également marqué par une minute de silence.

Il ne faut surtout pas oublier cet épisode tragique de notre histoire et ceux qui ont marqué cette histoire.

Notre devoir est de faire en sorte que ces quatre années de souffrance ne s'efface jamais de la mémoire de chaque français.

Un pot de l'amitié a été offert par la municipalité, comme à l'accoutumée, après cette cérémonie, pour réunir les Verdierois.



## VOEUX 2025

Samedi 18 janvier à partir de 11h00, la salle Fontvieille a accueilli les vœux de la municipalité. Cet événement de début d'année est l'occasion d'une rencontre entre les administrés et l'équipe municipale, élus et agents communaux confondus. Un moment où Gilles Rogier, notre maire, peut présenter ses vœux de santé et bonheur, certes, mais aussi ses différentes concrétisations et regrets durant l'année écoulée, ainsi que ses projets pour l'année à venir. Verdiéroises et Verdiérois étaient au rendez-vous, ainsi que la plupart des élus des communes voisines venus en signe d'amitié : Messieurs Hervé Philibert Président de la Communauté de Communes Provence Verdon et Maire de Ginasservis, Guy Partage, Maire de Varages, Franck Panizzi Maire de Pontevès, Nicolas Brémond Maire de Rians, Yves Souques, Maire d'Artigues, Emmanuel Hugou Maire de St Julien le Montagnier, Hubert Géolle Maire de Fox Amphoux, Christian Ghinamo Maire d'Esparon, Dominique Richard Maire de Brue Auriac, et d'autres invités de qualité L'amiral Lanxade, Ancien Chef d'Etat Major des Armées., Monsieur Gilbert Deleuil, Préfet honoraire chargé de la mission du 80ème anniversaire du débarquement de Provence et de la libération de notre Département. Madame Vesselina Garello et Monsieur Stéphane Arnaud nos conseillers départementaux, Monsieur Roland Balbis Conseiller Régional et Maire de villecroze, Madame Suzanne Gioanni, directrice du Parc naturel régional du Verdon

Les jeunes diplômés ont également été mis à l'honneur et ont reçu une récompense de 100 euros octroyée par la municipalité. Toute cette assemblée a pu partager le traditionnel verre de l'amitié, qui s'est prolongé dans une ambiance chaleureuse et amicale.



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est composé d'élus et de membres bénévoles, intervenant tout au long de l'année auprès des Verdiérois, quel que soit leur âge, pour les conseiller et leur venir en aide. L'équipe est à votre disposition sur rendez-vous en téléphonant à l'accueil de la mairie au 04 94 04 12 10.

## Maisons FRANCE SERVICES

Barjols (04 82 29 96 44) et Rians (04 82 29 96 46)

Ces services sont également à votre disposition : Conciliateur de justice, Avocat, AQUALTER, CAF, CPAM, SAFER, RSA, Retraites, France Travail, Centre des impôts... Il suffit de prendre rendez-vous par téléphone aux numéros sus-indiqués.

## Assistants sociales :

Pour toute demande de rendez-vous en mairie, composer le 04 83 95 19 70

- Assistante sociale le jeudi matin
- Rédactrice sociale le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à midi. (spécialiste dossier retraites)

## Lutte contre les violences faites aux femmes :

Plateforme de signalement en ligne : [www.arretonslesviolences.gouv.fr](http://www.arretonslesviolences.gouv.fr)

En cas d'urgence, composer le 17 (Police) ou le 15 (SAMU) ou encore le 0800 05 95 95 pour toute demande de renseignement.

Enfance en danger : composer le 119

Hébergement d'urgence : composer le 115 ou demander un bon de taxi

IVG et contraception : composer le 0801 90 19 11

## Le portage des repas à domicile

Il est ouvert à tous. Vous pouvez obtenir des précisions auprès de l'accueil de la mairie.

## Mutuelle Communale :

Il s'agit d'une volonté communale entreprise dès 2020 et effective depuis 2021, permettant aux administrés de bénéficier d'un tarif préférentiel.

Vous souhaitez bénéficier d'une couverture santé adaptée et à un tarif avantageux ?

Cette mutuelle communale est ouverte à tous les Verdiérois !

Profitez d'une complémentaire Santé compétitive, pensée pour répondre aux besoins spécifiques des familles, des séniors, des jeunes actifs et étudiants.

Avec des garanties modulables et des tarifs négociés, cette solution vous permet de mieux maîtriser vos dépenses de santé.

Déjà adhérent à la mutuelle communale ? Profitez-en pour réaliser votre bilan annuel et vérifier que votre couverture répond toujours parfaitement à vos besoins de santé et à votre budget.

Prenez rendez-vous dès maintenant (à domicile ou en mairie) en appelant le 04 94 04 12 10 ou directement le 06 60 04 74 65.

## La jeunesse Verdiéroise récompensée

Nous poursuivons notre démarche qui a débuté en 2023 en encourageant les jeunes Verdiérois, les félicitant pour leur réussite au BAFA, au permis de conduire ou aux études, en justifiant de leurs diplômes.

## Rappel de l'aide financière :

80 € pour le BAFA, 80 € pour le permis de conduire et 100 € pour les diplômés à partir du BAC

Aide au sport et à la culture pour la jeunesse jusqu'à 25 ans (enfants, apprentis ou étudiants). A titre incitatif, une participation de 30 € sera allouée la première année seulement, pour toute adhésion dans une association sportive ou culturelle de La Verdière.

## 17 Septembre : Repas Inter-CCAS

En partenariat avec les CCAS de Artigues, Esparron, Ginaservis, Saint-Julien, Rians, Vinon, et l'EHPAD de St Julien, au total 150 personnes étaient présentes à ce repas qui a obtenu un énorme succès et sera repris en juin prochain par le CCAS de Vinon. Le nombre de convives étant limité par CCAS, Les 20 personnes de la commune inscrites cette année au repas, laisseront leur place l'an prochain à d'autres personnes âgées désireuses d'y participer.

## 23 Novembre : Noël solidaire

Nous tenons à remercier les personnes ayant apporté des jouets en mairie, souvent neufs, au profit d'enfants du village. Cette initiative n'a malheureusement pas porté ses fruits puisque nous n'avons accueilli aucun enfant lors de notre distribution du 23 novembre. Ces jouets ont été distribués à des organismes humanitaires de notre région.

## 26 novembre : CAP Sport Santé Séniors

Grâce à la labellisation « Terre de Jeux » de la commune, Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Var et l'association Form'Eden ont permis de faire découvrir aux personnes âgées de plus de 60 ans, qu'elles peuvent bénéficier gratuitement d'un stage de 16 semaines d'une activité physique adaptée, dans le but de leur faire découvrir le plaisir et l'intérêt d'une activité physique régulière, pour poursuivre volontairement par la suite dans un club (ou association), afin de préserver leur santé.

## Décembre : Noël des Aînés

En faveur des personnes âgées de plus de 70 ans inscrites sur les listes électorales :

La semaine du 9 au 13 décembre, nous avons procédé à la distribution des colis de Noël pour les personnes ayant fait ce choix.

D'autres ont préféré un bon d'achat de 25 € à dépenser auprès des commerçants Verdiérois ayant signé la convention avec la Commune.

D'autres encore ont choisi de participer au repas festif du 12 décembre, leur permettant de se retrouver dans une ambiance joyeuse et conviviale. (Photos)

Pour terminer, je vous souhaite une excellente année 2025 de la part de l'équipe du CCAS, en sachant qu'elle reste à votre écoute tout au long de l'année.

Gisèle VAUQUOY, Présidente CCAS

## SÉCURISATION DU SITE DE L'UBAC



Nous souhaitons vous informer des démarches en cours engagées par la municipalité sur la zone du village ayant subi un effondrement en 2010. Conscients de l'importance de garantir la sécurité de tous et de préserver notre patrimoine, la municipalité poursuit les travaux nécessaires pour assurer un aménagement structurel de cette zone.

Une étude géotechnique G5 a été réalisée, consistant à l'analyse approfondie du sol afin de comprendre les causes de l'effondrement et de proposer des solutions adaptées pour la stabilité du site.

Afin de garantir des fondations solides et de proposer des solutions durables, nous allons procéder à une étude géo-technologique G2.

Cette étude permettra :

- D'évaluer les contraintes géologiques spécifiques au site
- De définir précisément les travaux de construction
- De s'assurer que l'aménagement des structures respecte les normes de sécurité après les interventions

Ces travaux sont essentiels pour la construction d'un ouvrage de soutènement, permettant de rétablir la circulation au droit des voies publiques et assurer la stabilité de l'ensemble de la zone.

Pour toute question ou préoccupation n'hésitez pas à contacter nos services municipaux

Danielle Enjarlan,  
Adjointe à l'urbanisme

## ANTENNE FREE MOBILE

L'opérateur de téléphone FREE mobile dans le cadre de ses projets d'extension de couverture, a procédé à l'installation d'une antenne de télécommunication dans un secteur stratégique de notre commune. Cette installation, bien que visant à améliorer la qualité des services mobiles, a suscité des préoccupations légitimes parmi les habitants et les acteurs locaux.

Les préoccupations soulevées par les habitants ne sont pas sans fondement. Ce site qui fait partie d'un ensemble paysager classé et protégé, possède une richesse historique qui mérite d'être préservée. L'implantation de l'antenne dans cet environnement naturel, sans respect des normes de protection, risque de modifier irréversiblement l'aspect visuel du lieu en dénaturant une vue panoramique appréciée de tous. Au-delà des démarches administratives que l'opérateur a suivies pour obtenir les autorisations nécessaires, nous estimons que cette installation a été réalisée de manière opportuniste. L'opérateur, en choisissant cet emplacement en pleine connaissance des enjeux patrimoniaux et paysagers, a outrepassé la dimension de protection de notre environnement et de notre patrimoine. Il est évident que l'implantation de cette antenne ne tient pas compte de l'impact qu'elle a sur la beauté naturelle et historique de la commune. L'opérateur mobile en choisissant ce terrain privé démontre une volonté de prioriser ses intérêts commerciaux au détriment des préoccupations environnementales et patrimoniales. Cette situation est d'autant plus regrettable que notre commune met un point d'honneur à préserver son patrimoine et à protéger ses paysages.

La municipalité a été confrontée à une situation où les pratiques commerciales des grands opérateurs semblent être au-dessus de l'intérêt public. La municipalité s'élève contre cette décision, car elle met en danger l'équilibre entre développement moderne et préservation de notre patrimoine. La non-consultation des autorités locales et l'absence d'une réflexion commune sur l'intégration de ce projet renforce la perception opportuniste de l'opérateur mobile sans égard à l'intérêt public.

Danielle Enjarlan  
Adjointe à l'urbanisme



# LA VERDIÈRE ET LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON.

## RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON : LE TERRITOIRE S'AGRANDIT !



La procédure de renouvellement du label « Parc naturel régional » est engagée depuis 2019. De nombreux travaux (études préalables, ateliers de concertation...) ont permis de rédiger une nouvelle Charte, contenant les objectifs de préservation et de développement pour le territoire du Verdon. Les 59 communes concernées par le périmètre d'étude se sont positionnées entre avril et août 2024 dessinant ainsi le nouveau périmètre du Parc pour les 15 années à venir.

Sur les 46 communes actuellement classées depuis 2008, 44 ont confirmé le renouvellement de leur adhésion. **Le conseil municipal de la Verdière a voté l'adhésion à la charte 2025 / 2040 à l'unanimité.** En complément aux communes renouvelant leur adhésion s'ajoute 10 nouvelles communes. Les 6 intercommunalités concernées et les départements des Alpes de Haute-Provence et du Var ont également validé la nouvelle Charte. La Région a acté le nouveau périmètre fin octobre et transmis le dossier pour validation finale par signature d'un décret du premier Ministre, attendu en 2025.

C'est une belle dynamique qui vient ainsi clôturer 6 ans de travaux. Une démarche longue et ponctuée de nombreuses étapes de procédure, qui a également été perturbée par la crise sanitaire. Le choix fait par les élus des communes, dans l'intérêt du territoire permettra de poursuivre la recherche d'un développement respectueux des patrimoines et des ressources naturelles tout en anticipant les effets du changement climatique. L'intitulé de la Charte 2039 / 2040 invite à la quête d'équilibre.

### Les actions du Parc naturel régional du Verdon

L'action du Parc doit participer à la préservation des ressources patrimoniales tout en proposant des voies de développement pour maintenir l'attractivité de notre territoire et lui offrir des perspec-



tives d'avenir. Grâce à son équipe pluridisciplinaire, le Parc naturel régional du Verdon agit concrètement pour la préservation des paysages, de la biodiversité et des patrimoines culturels. Il expérimente et innove via des actions en agriculture, énergie, gestion de l'eau, tourisme responsable et éducation à l'environnement. Le parc accompagne les acteurs locaux dans des projets innovants et favorise une gestion partagée des ressources. Il agit également comme un levier pour mobiliser des financements européens et nationaux afin de soutenir des projets structurants pour le territoire. Pour rappel en 2014 le Parc du Verdon avait choisi la Verdière pour organiser la fête de parc, cette année la commune grâce à la Chargée de projets Contrat de ri-

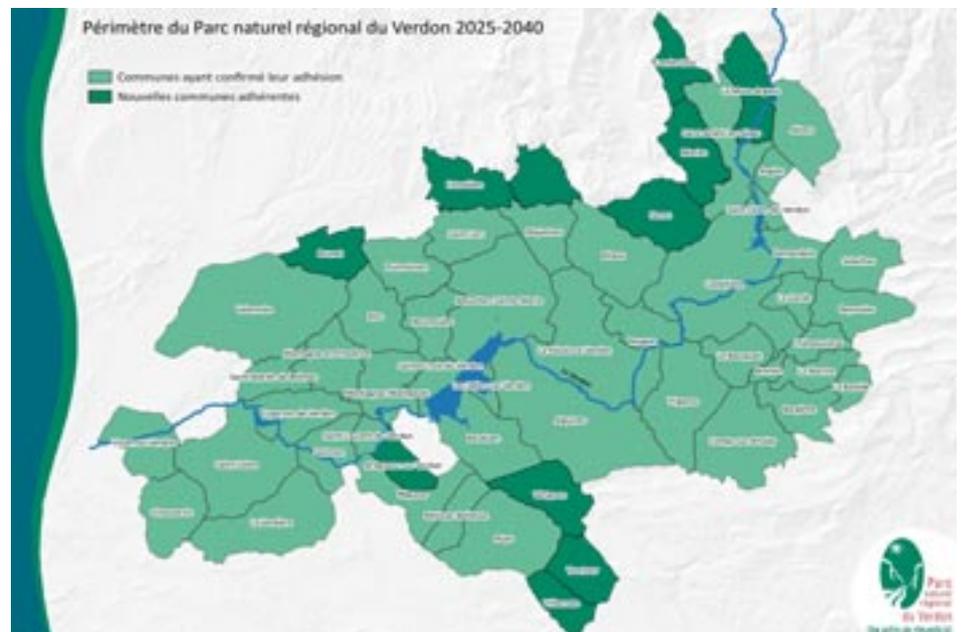
vière Verdon nous avons pu bénéficier d'une aide de 55 110 € ce qui représente (50% du reste à charge de notre commune) pour la STEP (Station d'épuration pour la Mourotte).

Enfin deux agriculteurs Verdiérois se sont vu décerné le label « marque Parc » qui valorise leur production agricole bio (Vin et huile d'olive).

Pour plus de détails, visitez le site officiel : [www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)

Si vous voulez randonner sur le territoire ou traverser la commune en vélo : [www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)

Stéfano BLANC, conseiller municipal





Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) est une association régionale de protection de la nature créée en 1975. Apolitique, sans but lucratif et d'intérêt général, le Conservatoire agit pour la préservation de la biodiversité en privilégiant la concertation, la recherche du consensus et de solutions partagées entre les différentes parties prenantes. Il intervient dans les départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui réunit 24 Conservatoires.

À La Verdière, Le site de La Rabelle, propriété du WWF France est géré par le CEN PACA depuis 1999 et les actions entreprises portent sur :

- La préservation des habitats naturels et des espèces qu'ils abritent (faune-flore)
- L'accueil du public sous la forme de visites guidées sur un « sentier découverte » dont la thématique tend à répondre à la question : « Comment l'Homme peut-il vivre en interaction avec la Nature sans la détruire ? »
- L'éducation à l'écologie
- Le maintien d'une activité agricole certifiée en Agriculture biologique

L'année 2024 a été riche d'actions dont les principales sont listées ci-dessous :

### SUIVI DES PLANTATIONS FEUILLUES EN SOUS-ÉTAGE FORESTIER D'UN VIEUX TAILLIS DE CHÊNE PUBESCENT :



Ce suivi a permis de constater une réussite à 90% de la plantation de 2021 et un très bon état sanitaire des plants introduits : Tilleul à petite feuille, Érable à feuille d'aubier, Ailissier torminal et Sorbier domestique.

Cette plantation constitue un exemple encourageant pour aider la Forêt à reconstituer son cortège floristique qui a été très endommagé dans le passé par les coupes rases à répétitions.



Actuellement, ces zones plantées dans vieux taillis de Chêne pubescent sont laissées en libre évolution, c'est-à-dire hors exploitation forestière et hors pâturage. Les bois morts sur pied et au sol sont laissés sur place pour garantir la formation d'humus qui est le moteur indispensable à la vie communautaire de la Forêt.

### SUIVI ORNITHOLOGIQUE



La plaine agricole du site est parsemée de linéaires de haies hautement préservés pour l'intérêt qu'ils procurent dans la régulation de l'eau et du vent ainsi que pour la nourriture et l'abri qu'ils fournissent à la faune sauvage. Cette faune sauvage devient un allié puissant de l'agriculture (régulation des campagnols souterrains ou des insectes ravageurs par exemple)

Parmi les espèces hautement inféodées à ces paysages bocagers, notons l'observation de la Pie-grièche écorcheur, la Pie-grièche méridionale et la Pie-grièche à tête rousse, ainsi qu'une Pie-grièche à poitrine rose dont la rareté (20 individus en France) révèle l'importance de la préservation de ces espaces bocagers.

Cette protection est fortement liée à l'activité agricole et pastorale et, sur ce site, les linéaires de haies restent hors de la dent du bétail et de celles des broyeurs ; il va de soi que l'écobuage ne s'y pratique pas.

Ces mesures de protection n'empêchent nullement l'activité agricole et pastorale, seule une vigilance au respect des haies s'ajoute au travail de gestion des terres et troupeaux.

### ÉDUCATION À L'ÉCOLOGIE ET SENTIER DÉCOUVERTE :

L'activité d'éducation à l'écologie et le Sentier découverte a permis d'accueillir 363 visiteurs pour cette année 2024.

Notons plus particulièrement l'accueil sur site d'une classe de l'École primaire de La Verdière (Classe de la Maîtresse Nathalie) qui bénéficie d'un programme d'éducation en pleine nature étalé sur l'année scolaire.

Ce programme d'éducation porte sur la biologie végétale des arbres et la vie de la Forêt.

Les informations recueillies et apprises sur le terrain sont un tremplin pédagogique pour un travail de fond en classe avec l'apprentissage des noms des plantes et des animaux ainsi que leurs modes de vie sauvage.

L'aspect philosophique est abordé avec simplicité : l'Homme est un animal comme les autres ; un arbre respire comme nous. Cela mène à une prise de conscience de la Vie sur Terre pour ces jeunes enfants ainsi qu'une mise en lumière des valeurs de respect de la Nature, des autres humains et de soi-même.

Les photos ci-dessous illustrent ces moments de découvertes.





### ACCUEIL DU MOUVEMENT SCOUT ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS DE LA NATURE (EDLN)



<http://www.edln.org/>

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille régulièrement depuis plusieurs années le Mouvement Scouts Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature (EDLN) sur le site de La Rabelle (La Verdière). Cette rencontre permet une activité pédagogique sur les habitats naturels ainsi que la flore et la faune qu'ils abritent. Cette activité proposée par le CEN PACA complète celles liées aux valeurs du scoutisme dont la pédagogie répond au besoin pour la jeunesse d'une éducation globale, non-violente pour soi-même, pour les autres et pour l'environnement.

Les photos ci-dessous illustrent ces moments d'échanges culturels



### L'ENCADREMENT DE STAGIAIRES SUR SITE :

Le CEN PACA, reconnu d'intérêt général par l'État accueille de fait des stagiaires, des apprentis et des services civiques. L'expérience de terrain pour ces jeunes gens reste un élément clé dans leur parcours de formation allant du BAC technique au BTS Gestion et protection de la Nature-Animation, de la Licence au Master universitaire.



Cette année 2024, le site de La Rabelle a accueilli une stagiaire BTS GPNA sur un mois complet pour participer au suivi et bilan annuel de la fréquentation de la faune sauvage. Les résultats obtenus confirment que les actions de gestion agricole, forestière et d'accueil du public (visites guidées, scolaires et scouts EDLN) sont compatibles avec la vie sauvage du site. À noter qu'une centaine d'hectares sont classés hors chasse par arrêté préfectoral pour permettre un îlot de quiétude pour la faune sauvage.

### UN PARTENARIAT CONVENTIONNEL

Le site CEN PACA jouxte la Forêt Communale de La Verdière et il est apparu intéressant de rapprocher les acteurs de la gestion de ces propriétés. Une convention tripartite cadre ce relationnel entre la Commune de La Verdière, l'Office National des Forêts et le CEN PACA dans le but d'échanger les informations de gestion au profit des milieux naturels riches de diversité.

En 2025 la rédaction d'un plan de gestion portera sur l'ensemble du site (La Rabelle, La Chaberte, La Vincence et la Forêt Communale de La Verdière) et permettra de faire le lien d'interactions entre les milieux forestiers, les milieux ouverts et semi-ouverts ainsi que ceux agricoles.

Des actions seront proposées aux propriétaires fonciers en faveur de la préservation des habitats naturels et des espèces qu'ils abritent (faune et flore) tout en permettant les activités sylvicoles (vente de bois), pastorales et celles de loisirs (tourisme, chasse).

Le plan de gestion établira aussi les possibilités d'accueil pour l'éducation à l'écologie avec l'utilisation dans ce contexte du bâtiment existant de La Rabelle.

### BILAN 2024 POUR CE SITE CEN PACA LA VERDIÈRE :

L'activité sur ce site CEN PACA La Verdière est cadré par le responsable du Pôle Var et, les actions sont appuyées par le Conservateur bénévole du site pour un bilan de 524 heures pour cette année 2024.

### ADHÉRER AU CEN PACA :

Une association vie par et pour ses adhérents ; pour nous rejoindre : <https://cen-paca.org/>

## LES NOUVEAUX COMMERCANTS

### UN AN DE SUCCÈS POUR LA BOUCHERIE FABIEN BAILLÉ : MERCI AUX VERDIEROIS !

Cela fait presque un an que Fabien Baillé a ouvert les portes de sa boucherie à La Verdrière, et le bilan est plus que positif ! Après des débuts marqués par des retards dans les travaux, le boucher installé dans des locaux flambant neufs tient à exprimer sa gratitude envers les habitants du village.

"Les villageois jouent vraiment le jeu et encouragent mon activité", confie Fabien Baillé avec enthousiasme. Cette fidélité locale a été essentielle au succès de la boucherie, qui ne manque pas d'attirer également des clients des villages voisins tels que Vinon-sur-Verdon, Ginasservis, Saint-Julien et Barjols.

"Nous sommes très heureux de cette dynamique, et c'est grâce à vous tous que nous pouvons nous épanouir ici. Un immense merci également à Monsieur le Maire, moteur dans ce projet, sans qui rien n'aurait été possible", ajoute-t-il.

Fabien Baillé ne se contente pas de vendre des produits de qualité, il souhaite également s'impliquer dans la vie locale. "Nous serons bien évidemment présents pour les grands événements du village, comme les fêtes estivales", promet-il.

La Boucherie est un bel exemple de succès issu de la collaboration entre la municipalité, qui a su offrir des conditions

favorables à son installation, et des habitants investis dans la vie de leur village.

Rendez-vous chez votre boucher pour découvrir son savoir-faire et continuer à faire vivre ce lieu chaleureux et convivial !



### MATHIEU ET ELINOY BONNET UNE NOUVELLE ÉNERGIE POUR LE CAMPING DU VILLAGE

En juillet 2024, un vent de fraîcheur a soufflé sur le camping de notre village avec l'arrivée de ses nouveaux gérants, Mathieu et Elinoy Bonnet. Ce jeune couple, amoureux de la vie, de l'entrepreneuriat et des relations humaines, a repris les rênes de cet espace en pleine saison, marqué par leur enthousiasme et leur projet de créer un lieu convivial et familial. Mais qui sont-ils, et pourquoi ont-ils choisi de poser leurs valises ici ?

#### Un Couple aux Mille Vies et un Coup de Cœur

Mathieu et Elinoy ne sont pas des novices en matière d'aventures. Ils se sont rencontrés au Canada, avant de partir vivre deux ans aux États-Unis, explorant de nouveaux horizons. Leur principal moteur ? Leur amour, qu'ils qualifient eux-mêmes comme leur « force principale ». Après des expériences variées, ils ont ressenti l'envie de bâtir un projet ensemble.

C'est un véritable coup de cœur qui les a ramenés dans notre village. Après avoir envisagé d'autres campings, ils sont revenus ici, charmés par l'environnement, l'ambiance du village. « On voulait faire partie d'une communauté, d'un village où tout le monde se connaît », confient-ils.

#### Un Projet Mûrement Réfléchi

Mathieu, ancien commercial dans un grand groupe, n'était pas totalement



étranger au monde du camping. Il a découvert cet univers grâce à sa sœur, déjà gérante d'un établissement similaire. Quant à Elinoy, elle a apporté son énergie et sa vision complémentaire. « Ce qui nous plaît dans le tourisme en plein air, c'est que les gens viennent se détendre. On peut faire du business sans se mettre la pression », expliquent-ils.

Leur objectif était clair : trouver un camping à taille humaine, qu'ils pourraient

gérer sans salarié, tout en favorisant une ambiance familiale. Et le résultat ne s'est pas fait attendre : malgré leur arrivée en pleine saison, ils ont connu une année exceptionnelle, marquée par un chiffre d'affaires record.

Le couple ne manque pas de projets pour l'avenir. Parmi leurs priorités : développer l'offre d'hébergement en investissant dans des tentes lodge et du glamping, un concept alliant nature et confort. Ils envisagent aussi de collaborer avec la mairie pour agrandir le site, bien que ces projets dépendront des opportunités à venir.

Côté animations, Mathieu et Elinoy tiennent à remercier les visiteurs pour leur présence lors des soirées organisées cette année. « La demande a été forte, et nous ferons tout pour proposer au moins une soirée par semaine l'année prochaine », promettent-ils. Leur snack, conçu pour plaire à toutes les générations, a déjà rencontré un franc succès.

Pour toute information ou réservation, Mathieu et Elinoy Bonnet sont disponibles au 06 25 93 87 84.



## LE CENTRE DE SANTÉ

Le médecin du centre de santé de La Verdière a décidé de ne pas poursuivre son activité professionnelle au sein de notre structure médicale. Elle l'a annoncé par une note affichée en salle d'attente et également par voie de presse (Var matin). Qui plus est, cette annonce a été relayée sur des réseaux "sociaux", ou du moins prétendus tels, sous forme de commentaires souvent fallacieux, extravagants, fantaisistes ou agressifs... Bref, inutiles et improductifs.

Il est donc nécessaire de rétablir la vérité en reprenant les faits objectivement. La fin de cet exercice professionnel est une décision qui a été prise par le médecin, qui a parfaitement le droit de mettre un terme à son contrat de travail et ce n'est pas discutabile. Toutefois, nous sommes étonnés de la divulgation publique des motifs évoqués justifiant cette position, d'autant plus qu'ils ne sont pas le reflet de la réalité mais seulement un ressenti très subjectif du médecin et qui n'ont donc pas lieu d'être. Nous ne pouvons que regretter ce départ qui, effectivement, risque de laisser à nouveau beaucoup d'administrés sans médecin référent. C'est, hélas, une triste réalité nationale.

Notre volonté de faire perdurer ce centre de santé reste toutefois inébranlable. Pour preuve l'installation de Mme Diane Laigre, infirmière, dans ces locaux au cours de l'été 2024. Des transactions sont engagées avec une



ostéopathe qui devrait également intégrer le centre de santé communal vers le mois de juillet 2025.

Conscients de la gravité du problème de l'absence de médecin, même s'il n'est pas de notre fait, nous recherchons activement un autre médecin, impérativement à temps plein, pour reprendre la patientèle (et même l'accroître) ainsi que le suivi des dossiers médicaux sur ce même centre. Le nouveau médecin espéré aura le choix de son mode

d'exercice, c'est à dire activité libérale ou salariée. Par ailleurs, des annonces sur des sites spécialisés continuent de paraître jusqu'à ce qu'une solution pérenne soit trouvée.

C'est pour nous une priorité absolue à laquelle nous sommes particulièrement attachés.

Serge FERRIER,  
1er adjoint

## RÉPONSE À L'ARTICLE VAR MATIN SUR LE CENTRE DE SANTE

Chères Verdiéroise, chers Verdiéris,

Nous souhaitons, par le biais de cette gazette, réagir à l'article de Var Matin à propos du centre de santé Communal de La Verdière en vous donnant les véritables informations sur ce sujet, sans interprétation, ce qui n'est pas le cas du journaliste de Var Matin et nous le regrettons.

S'agissant du Médecin du Centre de santé, il faut déjà savoir qu'étant employée par la commune, elle était tenue par un devoir de réserve et n'aurait jamais dû s'exprimer par voie de presse avant d'avoir quitté son poste. C'est un premier point. Ensuite, lorsqu'elle explique que la mairie n'a pas souhaité faire venir des professionnels paramédicaux c'est simplement parce que l'ARS (Agence Régionale de Santé) nous demandait de trouver IMPÉRATIVEMENT un second médecin pour compléter le 1/2 temps du médecin en place (mi-temps qu'elle a choisi), et non pas des paramédicaux. Il est inexact de prétendre que l'installation de l'infirmière a été rendue compliquée.... il a juste suffi que nous la rencontrions.

Concernant le corpus de l'article lui même, il nous amène forcément à nous interroger sur l'attitude du journaliste qui semble plutôt mener un combat personnel partisan contre le centre de santé communal, plutôt que de réaliser un article sur le problème national et inquiétant du manque de médecins et des dommages collatéraux graves ainsi induits. Qui

plus est, à la lecture de ces quelques lignes, chacun d'entre nous peut deviner quel camp a choisi le journaliste, alors qu'on ne le lui demande pas: d'un côté le gentil médecin plein de compassion et d'idées géniales et d'une exemplarité sans faille, et de l'autre côté la Mairie, véritable conglomérat d'abrutis en tout genre qui prennent des décisions fantaisistes en fonction de leur humeur matinale.....Pour information, ce journaliste n'a aucune idée du fonctionnement du centre de santé communal car il n'a jamais pris la peine de venir sur place nous demander des informations sur ce sujet. Nous sommes donc en droit de parler de "désinformation" ou de "mésinformation" de la part de l'auteur de cet article. Quant aux commentaires sur les réseaux sociaux, ce monsieur nous fait un florilège de morceaux choisis....pour ma part j'en ai lu et entendu d'autres beaucoup moins élogieux. Il est logique que les avis soient partagés.

Un humoriste célèbre, fondateur des "restos du coeur", avait dit un jour à propos de la presse, je cite : "(.....) lorsqu'un journaliste n'en sait pas plus que ça sur un sujet, il devrait être autorisé à fermer sa gueule !"

Nous vous laissons méditer sur cette formule qui fera office de conclusion.

Serge FERRIER  
1er adjoint

## CCFF/RCSC



La Réserve Communale de Sécurité Civile et le Comité Communal Feux de Forêts ont pour mission, sous l'autorité du Maire de la commune, d'assurer toute opération de prévention et de sauvegarde rendue nécessaire par les circonstances.

Présidé par Hervé BONTOUX, il comporte 17 membres.

Les patrouilles de la CCFF sillonnent le territoire pendant les 2 mois d'été tous les jours. Ils sont présents lors d'évènements organisés par la commune.

La commission communale des forêts et de lutte contre les incendies a été créée le 30 juin 1980 par le conseil municipale et transformé en réserve communale de sécurité civile le 24 octobre 2020

Les bénévoles ont pour mission de conseiller la population en matière de réglementation sur le débroussaillage obligatoire, l'emploi du feu et l'accès aux massifs forestiers, ils surveillent l'état des ouvrages DFCl les pistes et équipements existant sur la commune

Vous êtes intéressé pour rejoindre les équipes en action ? contact : [mairiedelaverdiere@orange.fr](mailto:mairiedelaverdiere@orange.fr)

## OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

« Suite à la loi du 10 juillet 2023, l'application des OLD a été modifiée afin de faciliter leur compréhension et leur application.

### Ce qui ne change pas :

Lorsqu'une propriété est soumise aux OLD (elle est située en forêt, à moins de 200 m d'une forêt, d'une surface agricole ou de végétations proches de massifs forestiers) :

- Sur une propriété en zone U (urbaine), la propriété doit être débroussaillée dans son intégralité, avec ou sans construction.
- Sur une propriété en zone N (naturelle) ou A (agricole), lorsqu'il y a une construction, les OLD s'effectuent 50 m autour de celle-ci. Lorsqu'il n'y a pas de construction, le propriétaire n'est pas tenu de réaliser les OLD.

### Ce qui change en cas de superposition :

Lorsque des OLD se superposent sur la parcelle d'un tiers lui-même non tenu à une telle obligation (zone A ou N, sans construction), chaque propriétaire soumis aux OLD devra débroussailler la partie de la zone de superposition qui se trouve dans le prolongement de sa propriété (« au droit de sa propriété »). Cf image ci-après

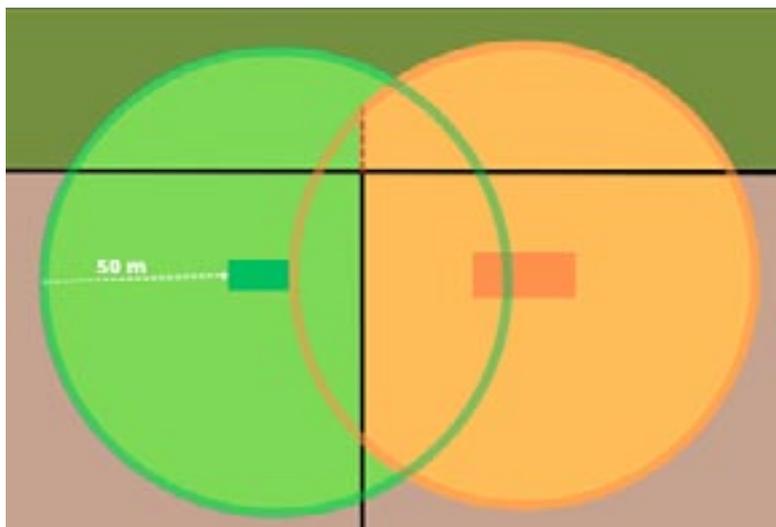
### Par exemple :

Dans ce schéma, il s'agit de 3 propriétés en zone (N ou A). Elles sont délimitées par l'emprise cadastrale en noir (1 au nord, 1 au sud-ouest en vert et 1 au sud-est en orange).

Ainsi, en cas de superposition d'OLD, chaque propriétaire réalise ses débroussailllements sur sa propriété respective.

De plus, une partie du périmètre des OLD verts se situe sur la propriété des OLD orange, mais cette fois-ci, il n'y a pas de superposition. Le propriétaire des OLD verts doit donc, pour cette partie (tout au sud) réaliser lui-même les débroussailllements (avec une demande d'autorisation de pénétrer chez son voisin).

Enfin, les OLD vertes et oranges se superposent sur la propriété au nord, qui n'est pas tenue de réaliser des OLD (pas de construction). Ainsi, afin de répartir plus équitablement la charge de travail et les coûts associés, le propriétaire en vert et la propriétaire en orange réalisent leurs débroussailllements dans le prolongement de leur propriété.



## RÈGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU

DISPOSITIONS GÉNÉRALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT					
	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT					
		Fumer	TOLÉRÉ	INTERDIT			TOLÉRÉ	
DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT					
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIÉTAIRES ET AYANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : - travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussaillages obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.	1/01	1/02	1/04	1/06	1/10	<b>1 INTERDIT</b> Les jours de vent de plus de 40 km/h  <b>2 INTERDIT</b> pendant les épisodes de pollution de l'air
			31/01	31/03	31/05	30/09	31/12	
			POSSIBLE sauf si 1 ou 2	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) sauf si 2	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	
	Écobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	INTERDIT sauf si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)			POSSIBLE sauf si 1 ou 2		
	Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE sauf si 1	POSSIBLE			POSSIBLE sauf si 1		

- ▷ Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.
- ▷ Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.
- ▷ Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

**POSSIBLE** sauf si 1 ou 2 et sous réserve de respecter les consignes suivantes : brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h

2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : [www.atmopaca.org](http://www.atmopaca.org))

Informations et imprimés sur le site internet : [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)

## COMMENT DÉBROUSSAILLER

DISTANCE MINIMALE ENTRE LE FEUILLAGE/BRANCHAGE DE CHAQUE ARBRE, ARBUSTE ET BUISSON

ELIMINATION DES ARBRES, ARBUSTES ET BUISSONS MORTS OU MALADES

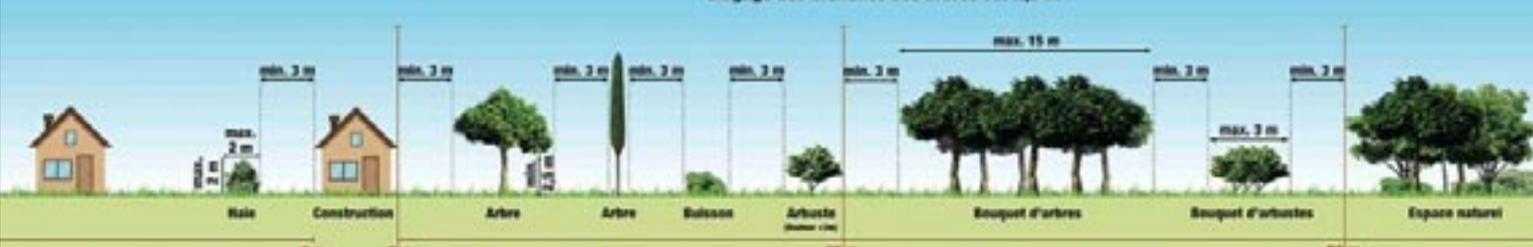
ELIMINATION DES ARBRES, ARBUSTES ET BUISSONS DOMINÉS PAR LE FEUILLAGE/BRANCHAGE D'UN AUTRE ARBRE

ELAGAGE DES BRANCHES DES ARBRES SUR 2,5 M

**Obligations Légales de Débroussaillage**

**Comment débroussailler ?**

- Distance minimale de 3 m entre le feuillage/branchage de chaque arbre, arbuste et buisson
- Elimination des arbres, arbustes et buissons morts ou malades
- Elimination des arbres, arbustes et buissons dominés par le feuillage/branchage d'un autre arbre
- Elagage des branches des arbres sur 2,5 m



- Distance minimale de 3 m entre la construction (toiture et autres installations incluses) et :
  - les premiers feuillages/branchages des arbres
  - les haies séparatives
- Ratissage et élimination des déchets végétaux (feuilles, aiguilles...) au sol et sur la toiture
- Les haies séparatives doivent mesurer maximum 2 m x 2 m

**Sur les voies d'accès privées :**

- Voie d'accès libre de toute végétation sur 4 m x 4 m (1 x 1)
- Suppression des buissons : 2 m de chaque côté de l'emprise de la voie

- Possibilité de laisser des :
  - bouquets d'arbres de diamètre maximum de 15 m
  - bouquets d'arbustes de diamètre maximum de 3 m

**! Pas de travaux les jours à risque incendie Rouge ou Noir !**  
 Pour connaître le risque incendie et les possibilités d'accès aux massifs forestiers, rendez-vous sur [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)  
 = pollution pollution = environnement = forêt

## LA VIE SPORTIVE ET CULTURELLE À L'ÉCOLE VICTOR PASTORELLO

Toute l'école primaire Victor Pastorello s'est lancée avec joie dans l'esprit des JO en cette année scolaire 2023-2024. Les élèves ont ainsi participé à des journées olympiques et paralympiques organisées par les écoles environnantes (Varages, Montmeyan, Pontevès).

De la petite section aux CM2, les enfants ont participé à deux courses d'orientation organisées par les enseignantes de l'école le 23 mai : les maternelles au parc des Cèdres et les élémentaires au sein du village de La Verdière. Les élèves de l'école de Varages étaient également invités. Ces courses d'orientation se sont terminées par un grand pique-nique jovial aux Cèdres avec tous les participants (encadrants et enfants). Les balises de jeu étaient tenues par les parents d'élèves.

L'école de Varages les a invités en retour à participer à son cross annuel dans la forêt domaniale de Laval à Varages. Les élèves étaient très motivés et ont rapporté plusieurs médailles.

Dans le cadre du projet « savoir rouler », nos élèves ont débuté l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie mais aussi de la sécurité routière. Au mois de mai, ils ont donc pratiqué la mobilité à vélo sur différents ateliers et sur un parcours signalisé au sein de la cour d'école organisé par les enseignantes.

Afin de favoriser l'apprentissage de la nage dès le plus jeune âge, les élèves de l'école Victor Pastorello se sont lancés avec plaisir dans plusieurs séances de natation réalisées à la piscine municipale de La Verdière les deux dernières semaines de l'année.

Les classes des plus jeunes (5-7 ans) ont pu découvrir la faune et la flore locales grâce à des ateliers proposés par des partenaires situés à La Verdière : « Le jardin de Lili » avec Mme Ramel et son équipe de bénévoles mais aussi au



domaine de La Rabelle grâce à M. Dauphin.

Avec la commémoration des 80 ans de la libération de la Provence, les élèves les plus grands (8-11 ans) se sont vivement intéressés au déroulement de ces événements à La Verdière et de ses alentours. Ils ont été attentifs à la présentation de M. Jamet relatant les conditions de vie et la succession des événements au niveau local.

Grâce à la mairie et à M. Flageul, nos élèves ont aussi pu visiter le musée de la Résistance au Muy ainsi que la ferme du Mitan (lieu de résistance de l'aéroportée) ainsi que le cimetière américain à Draguignan. M. Flageul leur a également permis de visionner le film « Le vent des Libérateurs » et d'en débattre avec les réalisateurs.

Cette année scolaire s'est clôturée le 28 juin par un spectacle de danse et chant où les élèves ont montré à l'ensemble des parents les différents sports pré-

sents aux JO. S'en est suivi une kermesse organisée par les parents d'élèves où petits et grands ont pu s'amuser ensemble.

Pour cette nouvelle année scolaire (2024-2025), de nouveaux projets communs occupent déjà l'esprit de nos élèves : participation à une chorale départementale en provençal « E zou Cantan », travail sur l'acceptation de la différence et du handicap, création d'un jardin aromatique dans l'école, projet avec le Parc Naturel Régional du Verdon.

Toute l'équipe de l'école primaire Victor Pastorello vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.



## NOËL À L'ÉCOLE

En ce début d'après-midi du 19 décembre 2024, les enfants de l'école Pastorello ont acclamé le Père Noël qui était attendu avec la même ferveur et impatience par les petits, les moyens et les grands!

Et le Père Noël était tout aussi excité, malgré son grand âge, de leur remettre les cadeaux que la municipalité lui avait commandés.... et le corps enseignant s'est ensuite chargé de la distribution du goûters qui sen suit. Merci aux enfants d'avoir été si chaleureux, aux enseignants d'avoir été si patients.... et au père Noël d'avoir accepté bien volontiers de se faire tirer la barbe !

Impossible de dire qui du père Noël ou des enfants était le plus ému et le plus enthousiaste pour célébrer cet évènement de l'après-midi.

Ce qui est certain c'est que ce fut un moment d'intense bonheur partagé par tous ! Vivement l'an prochain!



## LE CENTRE DE LOISIRS

Depuis la rentrée de septembre 2024, le centre de Loisirs a accueilli deux nouvelles animatrices périscolaire diplômées et une Atsem

Je tiens à remercier particulièrement tous les agents du service périscolaire, impliqués et solidaires, qui nous permettent de travailler dans de bonnes conditions.

Impliquées au quotidien pour l'accueil de vos enfants et passionnées par notre travail, de nombreux projets et activités ont été réalisées.

Environ 75 familles fréquentent la structure sur les temps des Mercredis et des vacances.

Chaque journée scolaire, nous proposons un accueil de garderies matin et soir. Des ateliers manuels, jeux de société, babyfoot, Lego et créativité sont aux rendez-vous.

Chaque période est basée sur un thème différent, travaillé en amont par l'ensemble de l'équipe.

Sur le City stade, nous mettrons en place des séances de : volley, hand ball, foot, basket, pour que les enfants puissent découvrir ces sports.

Nous utilisons les terrains de tennis et bientôt le PADEL.

Créativité, découverte, initiation aux différents sports voilà ce qu'il se passe dans le quotidien du centre de Loisirs de LA VERDIERE.

Il est important de pouvoir créer du lien social, avec les différents partenaires, prestataires et associations locales (tir à l'arc, théâtre, stage danse, vélo)

Nous nous efforçons de faire découvrir le patrimoine du Haut var, en privilégiant des sorties dans des parcs : Provence verdon, Montmeyan, Vinon sur verdon, Saint julien, la Barben

Visites : musée, moulin, village voisins

Sorties : bowling, bois des lutins, manosca parc, accro branches.

Pendant l'année, des petites représentations seront faites aux parents et aux seniors du village.

Durant la période estivale nous aurons à disposition des créneaux sur la piscine municipale afin de mettre en pratique des exercices d'apprentissage mais aussi des petits jeux ludiques.

Véritable lieu de partage, le centre de loisirs est le lieu privilégié pour l'épanouissement des enfants et de belles surprises les attendent pour l'année 2025 !

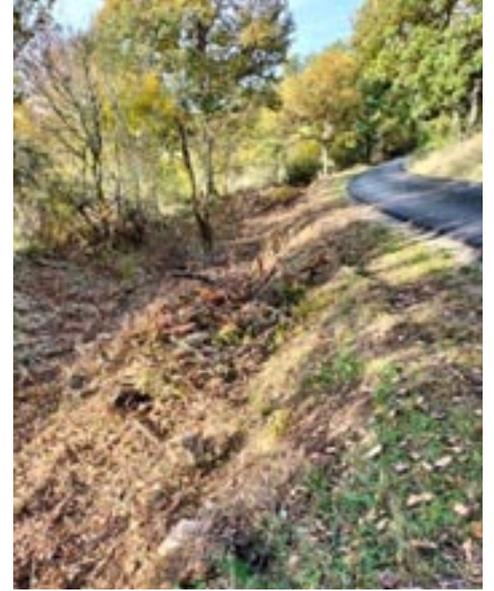
MIREILLE  
Directrice

Equipe d'encadrement :  
Annabelle, Fanny, Clara, Sabine



## RETOUR EN PHOTOS SUR LES RÉALISATIONS DE 2024

Travaux forestiers La Mourotte



Travaux de nettoyage Le Village

Changement pompe géothermie salle Fontvieille

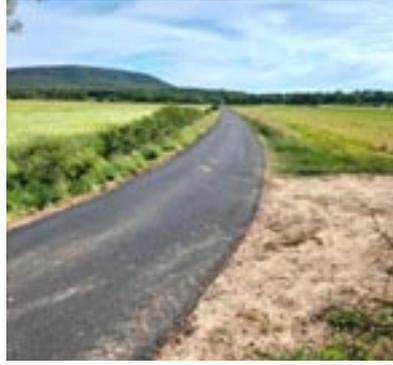
Coupe avant



Coupe après



## Travaux de voiries La Mourotte



### Travaux voiries village



## Aménagement place La Mourotte



### Aménagement sécurité rond point



Les travaux de La Mourotte ont porté sur le débroussaillage des ruisseaux afin de rétablir leur fonctionnement hydraulique. Au total, 1,5 kilomètre de débroussaillage a été réalisé, accompagné de travaux de voirie sur un kilomètre. La poursuite des travaux de voirie sera étudiée par la commission travaux en 2025.

Un terrain situé à côté du cimetière a été acquis par la commune. Cette acquisition a permis l'abattage et l'évacuation d'un pin jugé dangereux.

Dans le village, plusieurs travaux de voirie ont été entrepris notamment sur la place Saint-Michel et sur les traverses de la rue Claude de Forbin.

La sécurisation piétonne du rond-point a été entrepris pour faciliter l'accès à pied à la coopérative. Ce projet, élaboré en collaboration avec le département, prévoit la plantation d'oliviers et l'installation de rampes, dont la mise en œuvre est programmée pour 2025.

La pompe géothermique de la salle Fontvieille a été remplacée afin d'assurer son bon fonctionnement.

Enfin, des travaux de mise aux normes de la piscine ont été effectués. Ils ont inclus le remplacement de la conduite de vidange et la pose d'une membrane armée. Ces interventions visent à remettre en service cette infrastructure, bénéfique pour La Verdière et les communes environnantes.

Jean Philippe BERSIA,  
adjoint aux Travaux

### Travaux bassin piscine municipale



## RETOUR SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

### LE 8 JUIN :

Nous avons eu le plaisir d'accueillir "Le Coeur quand ça balance" de la Chorale de Barjols, qui nous a présenté son spectacle humoristique "Charlie et la Choralerie".

Une cinquantaine de personnes étaient présentes à la salle Fontvieille et ont pu apprécier ces adaptations humoristiques en chansons.

### LE 11 JUIN : VAR OPERA

Cette soirée nous a été offerte par le Département du Var en partenariat avec l'Opéra de Toulon

Les spectateurs venus en nombre (250 ont été recensés) ont beaucoup apprécié ce magnifique spectacle lyrique divinement interprété à la Base de Loisirs qui les a surpris et enchantés par sa qualité.

### 13 ET 14 JUILLET : FÊTE NATIONALE

En avant-première de la commémoration du 14 juillet, ce fut une soirée réussie avec une ambiance guinguette dès 19h30 sur la Place des Fêtes avec apéritif offert. Poursuite de la soirée avec animation musicale et Robot Led Géant qui a remporté un énorme succès.



### 14 JUILLET : 4<sup>ÈME</sup> CONCOURS DE CHANT

L'organisateur a retenu une vingtaine d'inscriptions au concours de chant. A la suite de l'interprétation de leur chanson choisie et annoncée par Pascal Falais l'animateur, les concurrents de tous âges dont la plupart étaient Verdiérois, ont pu être récompensés à leur juste valeur.



### 20 JUILLET :

### FÊTES DES VÉHICULES ANCIENS

autos, motos et tracteurs anciens ont été le clou de la fête à la Base de Loisirs, attirant de nombreux visiteurs qui pour la plupart, sont restés sur le site profitant de la buvette et de la restauration.



## FÊTE DE LA SAINT-ROCH DU 15 AU 19 AOÛT

15 août : 19h30 Ouverture de la fête avec animation provençale jusqu'à 21h suivie de la Retraite aux flambeaux à travers le village, accompagnée du groupe provençal et des Bravadeurs de La Verdière. L'ambiance était assurée pour le reste de la soirée qui s'est poursuivie avec les « Légendes de la Pop Music ».



16 août : Tradition provençale et religieuse avec messe à la chapelle Saint-Roch et animation provençale à 11h30 suivie de l'apéritif offert aux participants et spectateurs. Enfin le spectacle « Années 90 à nos jours » a clôturé la soirée en dansant sur les plus grands succès de ces années.



17 août : Succès du loto organisé par la Commission et soirée Disco très appréciée du public.



19 août : Fermeture de la fête avec le traditionnel Aioli accueillant chaque année de plus en plus de participants profitant d'une animation provençale humoristique très appréciée.



18 août : 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération débutant par la traversée du village à bord de nombreux véhicules militaires, suivie de la cérémonie commémorative « Les années de guerre à La Verdrière » puis soirée « Swing et Guinguette ».



## 6 OCTOBRE : FÊTE DU LIVRE.

La toute première édition de la Fête du Livre et de la Bande Dessinée a obtenu un succès inattendu malgré les caprices du temps.

Cette manifestation, en partenariat avec l'association « La Tribu de l'Encre » de Rians, nous a permis d'accueillir une vingtaine d'auteurs très satisfaits du résultat de cette journée et beaucoup ont assuré qu'ils seraient présents en 2025.

De nombreux exposants de livres d'occasion ont également participé au succès de cette journée.

La Commission des Festivités a donc décidé de pérenniser cet événement le 1er dimanche d'octobre. Rendez-vous donc le dimanche 5 octobre 2025 !



## 19 OCTOBRE : GRANDE SOIRÉE

Grande soirée dansante musicale animée par Marco Léna et son équipe.



## 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE : MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël a repris sa place au cœur du village avec une vingtaine d'exposants, dans une joyeuse ambiance de fête et la présence d'un animateur. Le beau temps était de la partie ainsi que celle du Père Noël qui a pris l'habitude de débarquer à 11 heures à la Base de Loisirs. Nombreux étaient les enfants venus à sa rencontre pour le voir et l'accompagner jusqu'à la Place de la Mairie où se situait le Marché de Noël. En fin de matinée, 55 enfants de l'association Cam'Fit dirigés par Camille, ont enchanté leurs parents, le public présent ainsi que les exposants. Ce fut un spectacle attendrissant.



## 31 DÉCEMBRE : RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Cette année 2024 a été riche en événements et manifestations nouvelles ou anciennes. Elle s'est clôturée par la traditionnelle Retraite aux Flambeaux en compagnie des Bravadeurs, direction Notre-Dame de la Salette. De très nombreux Verdiérois étaient au rendez-vous (250 environ). Ils ont pu apprécier l'accueil gourmand qui leur était réservé : vin chaud, chocolat chaud, pompes et gâteaux des rois. Vu du haut de la Salette, le feu d'artifice qui s'en est suivi offrait un spectacle inouï.



Toute l'équipe de la Commission des Festivités vous souhaite ses meilleurs vœux et vous donne rendez-vous en 2025 pour de nouvelles aventures

## FLEURS ET SAVEURS : DEUX GRANDES MANIFESTATIONS PARTICIPENT À L'ÉPANOUISSEMENT DE NOTRE COMMUNE.

### JARDINS EN FÊTE



Le 19 mai 2024, 9<sup>ème</sup> édition de " Jardins en Fête " organisée conjointement avec le Foyer Rural. Evènement annuel tous les 3<sup>èmes</sup> dimanches de mai. Plus de 30 Exposants ont participé à cet évènement qui a dépassé les limites de LA VERDIÈRE. M. le Président délégué de Régions de France a salué le rayonnement que cet évènement diffuse sur l'ensemble des territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

#### AGENDA 2025

- Dimanche 13 avril 2025 : Repas Gourmet organisé par l'Atelier Cuisine à la Salle Fontvieille, il est vivement recommandé de s'inscrire près de Colette Goldmann à partir du 1 mars 2025.
- Dimanche 18 mai 2025 : Jardins en Fête fêtera ses 10 ans, le rendez-vous à ne pas manquer autour d'une journée exceptionnelle.
- Juin 2025 : 2<sup>ème</sup> sortie Culturelle et Dégustative.
- 26 Octobre 2025 : 3<sup>ème</sup> Salon de la Gastronomie.

### FÊTE DU CHIEN

Fête du Chien le 28 juillet : La Fête du chien qui se produit chaque année le 4<sup>ème</sup> dimanche de juillet, a réuni de nombreux exposants, des meutes, des éleveurs et des commerçants, participant au succès de cet évènement.

Les lotos des 23 novembre et 29 décembre ont réuni de très nombreux participants et deux autres lotos sont prévus le 2 février et le 30 mars.

Rendez-vous le 27 juillet 2025 pour la prochaine Fête du Chien.

Tout bénévole sera le bienvenu !

Contact : Francis CANO  
04 94 04 10 79



### SALON DE LA GASTRONOMIE



Pour cette 2<sup>ème</sup> édition, les samedi 16 et dimanche 17 novembre, deux menus différents ont été préparés par l'Atelier Cuisine. Les convives ont apprécié le choix et l'excellence des mets proposés ainsi que la qualité du service.

**Les Membres de « Fleurs et Saveurs »  
vous présentent leurs  
Meilleurs Vœux pour l'année 2025.**

C'est avec grand plaisir qu'ils vous retrouveront nombreux au cours de l'année 2025.

Amicalement

La Présidente. Colette Goldmann  
Tél. 06 85 81 00 66 E-mail: fleurssetsaveurs@yahoo.com

### LES ATELIERS DE KROQUELALUNE

L'association, LES ATELIERS DE KROQUELALUNE, vous proposent : des ateliers théâtre, des contes, des ateliers d'écriture et d'illustration, des animations et des mini-spectacles à thèmes. Ces activités s'adressent à des enfants de 5 à 10 ans. Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Tél : 06 72 73 36 39 ou 06 75 51 15 41  
E-mail : martinazur83@gmail.com

Le président :  
Daniel GANON



## L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE LA VERDIERE

Au nom des membres du conseil d'administration de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de La Verdrière, je souhaiterais présenter à chacun et chacune d'entre vous mes très sincères vœux de santé et de réussite pour 2025.

2024 a été marquée par une carence jamais vécue jusqu'ici des collectes de sang à La Verdrière. Au mois d'août, nous avons été prévenus le matin qu'en raison de l'indisponibilité du médecin, la collecte de l'après-midi n'aurait pas lieu. Cette situation est démotivante pour les bénévoles mais également pour les donneurs qui fournissent un effort de solidarité. Nous n'avons plus que deux rendez-vous annuels et il devient compliqué de susciter l'adhésion à un mouvement altruiste qui permet de sauver des vies.

Néanmoins, avec l'ensemble des adhérents et des membres du conseil d'administration, Nous sommes optimistes et nous comptons sur votre soutien pour participer à sauver la vie des malades. Votre générosité permet de leur garantir l'espoir dans les souffrances qu'ils traversent. Leur venir en aide est souvent lié à ce don de sang. Dans un moment de fêtes, synonyme de concorde et de bienveillance, n'hésitez pas. Rejoignez la grande famille des donneurs de sang bénévoles et inscrivez-vous massivement aux collectes organisées par l'Etablissement Français du Sang. Celles de La Verdrière se dérouleront à la Salle Fontvieille le 31 mars 2025 et le 28 juillet 2025, de 14 heures 30 à 19 heures. En attendant de vous y voir nombreux, nous vous souhaitons de passer une belle fête de Noël.

Pour tout renseignement, contacter par mail l'association [amicaledondusanglv@gmail.com](mailto:amicaledondusanglv@gmail.com)  
Téléphone 06.88.60.49.93.

Jean-François CHARRAT  
Président de l'association

## DES NOUVELLES DE L'A.M.

Les bons moments de l'A.M. ont débuté leurs activités fin septembre. Après quelques moments de flottement le temps de la mise en route, nous avons eu le plaisir d'apporter notre petite participation à la décoration du village, avec l'aide des commerçants et l'autorisation de la municipalité, en plantant nos adorables monstres d'Halloween dans les vitrines et les jardinières du village. Nous avons participé aux marchés de Noël, de LA VERDIERE et des villages voisins afin de trouver le financement nécessaire à la poursuite de nos rencontres. En 2025, nous ajoutons quelques cordes à nos arcs :

- avec une initiation à la photo (avec smartphone afin que tous puissent y participer) qui nous permettra en fin d'année une exposition et une remise de prix
- la régularité d'un atelier d'écriture tous les jeudis (en première heure de la rencontre) et mise en valeur des textes, outre notre intervenante bénévole, nous aurons le plaisir d'avoir le concours de Monsieur Michel Goldmann
- un atelier de récupération et de customisation de vieux jeans et leur transformation en sac, cales portes ou objets de décoration
- un atelier de fabrication artisanale de savons à l'huile d'olive
- nous aurons l'occasion d'offrir à nos adhérents une séance de découverte de la sophrologie.
- nous organiserons un grand loto le dimanche 23 février

D'autres projets, en cours d'élaboration, seront affinés au fur et à mesure.

## LA COMPAGNIE VERDIÉROISE DE TIR À L'ARC



L'année 2024 de la Compagnie Verdiéroise de Tir à l'Arc a été riche et variée. L'effectif en fin de saison dernière était de 53 licenciés, et en début de nouvelle saison sportive, en septembre, il était déjà de 54.

Outre l'école de tir et l'entraînement régulier sur le terrain de la base de loisirs, de nombreux archers ont pratiqué la compétition. En équipe mixte, après avoir remporté le trophée départemental du Var, 2 équipes (arc à poulie et arc nu) sont montées à Paris pour disputer la finale nationale. En individuel, toutes disciplines confondues, c'est 16 podiums départementaux et 8 podiums régionaux, ainsi que 3 sélections en championnat de France qui récompensent nos efforts. La participation aux animations locales a été également très intense: fête du sport à La Verdrière, passage de la flamme olympiques aux Salles sur Verdon, journée olympique à Varages, fête du chien et téléthon à La Verdrière, sans oublier à la rentrée notre participation aux forums des associations de La Verdrière, Varages, Ginasservis et St Julien.

Enfin nous avons poursuivi nos actions en milieu scolaire, en particuliers sur un cycle d'initiation de 7 séances au profit d'une classe de CE2 de l'école de Ginasservis et une séance de découverte pour une classe de 5ème du collège de Barjols.

Toutes ces actions nous valent en cette fin d'année la délivrance par la fédération française de tir à l'arc (FFTA) du label « espoir » pour 2025, et pour la quatrième année consécutive.

L'année 2025 se profile déjà sous les mêmes auspices, les compétiteurs sont motivés et les premiers résultats sont prometteurs.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

### 8 septembre : Forum des Associations

Le Forum des associations a eu lieu le dimanche 8 septembre en plein air, autour de la salle Fontvieille, et a permis à 14 associations de faire partager leurs activités et recueillir de nombreuses adhésions. De nouvelles associations ont vu le jour à La Verdrière et nous leur souhaitons, ainsi qu'aux existantes, de beaux projets et une excellente année 2025

Gisèle VAUQUOY

Déléguée aux associations

**La date du Forum 2025 est d'ores et déjà fixée au dimanche 7 septembre.**

## CAM FIT



L'association Cam fit danse propose de la danse hip hop raggae dancehall pour enfants et ados :

- Le mercredi de 14h à 15h les enfants de 4 à 7ans
- De 15h à 16h les intermédiaires groupe 1 de 8 à 10ans
- De 16h à 17h les intermédiaires groupe 2 de 10 à 13 ans
- De 17h à 18h les ados de 14 à 18ans

Le mini bus a été mis en place pour les enfants du centre aéré pour qu'ils puissent venir à la danse. Merci à Mireille d'y avoir pensé et de le gérer tout au long de l'année

L'association propose aussi des cours collectifs de kuduro fit ,cardio et renforcement musculaire :

- Le lundi et le jeudi de 19h à 20h Cardio + renforcement musculaire
- Le mardi de 19h à 20h kuduro fit

Le dimanche 1 décembre nous avons fait une représentation de danse pour le marché de Noël , nous remercions la municipalité ainsi que Monsieur le maire et Agnès pour leur invitation

Le mercredi 11 décembre les enfants ont fait des démonstrations à leurs proches, suivis d'un goûter de Noël.

Le spectacle de l'association se déroulera le samedi 14 juin 2025 à 21h à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour venir encourager tous les danseurs, et les adultes du kuduro fit

Ambiance assurée !

Nous participerons ensuite à la fête du sport, merci à Mireille de penser à nous chaque année

Je remercie tous les adhérents et parents d'enfants pour la confiance que vous m'accordez encore cette année avec environ une centaine d'adhérents

Un grand merci à tous les bénévoles qui m'aident chaque année pour habiller les enfants lors des spectacles , gérer la buvette , la musique , l'installation,...

Un grand merci à Virginie du salon Origin'hair ainsi que Carla pour les coiffures des enfants pour le spectacle de fin d'année

Encore une belle année à vos côtés

Je suis reconnaissante de pouvoir transmettre ma passion et mon amour pour la danse à tous les enfants

Je suis très heureuse de partager des moments avec vous dans tous les cours confondus.

Sportivement  
Camille

## TELETHON LA VERDIERE



Le samedi 30 novembre, trois associations sportives de la commune se sont associées pour une animation ouverte à tous et dont les bénéfices étaient destinés au Téléthon. Le vélo club évasion, outre le stand de restauration a proposé des séances de home trainer et de tir pistolet laser, la Compagnie Verdéroise de Tir à l'Arc initiait au tir à l'arc sur son pas de tir et l'association « form'eden VAR » proposait de la course à pied sur un parcours dessiné sur la base de loisirs.

Une épreuve combinée « run archerie » qui est un biathlon course à pied/tir à l'arc a été organisée en fin de matinée, les vainqueurs par catégorie ont été récompensés pour une coupe bien méritée.

Cette journée, malgré une météo maussade, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et la fréquentation a permis de reverser 200 euros à l'AMF Téléthon. Merci à tous les bénévoles qui ont donnés de leur temps à cette cause caritative et nous espérons tous, voir plus de donateurs si l'action perdure l'année prochaine.

## FORM'EDEN



Depuis 2 ans maintenant l'association Form'eden propose des séances de GYM PILATES à la Salle Fontvieille tous les mardis matin de 9h30 à 10h30 .

En quoi consiste ces séances : La technique PILATES permet de lutter contre le déséquilibre musculaire et le mal de dos. Cette pratique sportive permet de redresser la posture du corps grâce à des exercices de respiration, de gainage et renforcement des muscles profonds. La multiplicité d'exercices assure une meilleure habileté motrice et fait progresser la mobilité articulaire, tout en assouplissant le corps.

« C'est avec plaisir et convivialité que je propose et enseigne ces séances de sports, je remercie chaleureusement toutes les adhérentes et adhérents qui restent motivées et en formes »...

Mireille Milin  
Présidente de l'association Form'eden  
Professeure certifiée Pilates

## FOYER RURAL INFO

L'assemblée générale du 7 octobre 2024 a clôturé une année riche en activités et en événements. Le foyer rural reste une association dynamique par ses activités sportives et culturelles mais aussi par l'organisation de nombreuses manifestations. La course de printemps, jardins en fête (co-organisé avec l'association « fleurs et saveurs »), le gros souper et les soirées dansantes en sont quelques exemples.

La nouvelle saison démarre avec un nombre d'activités conséquentes malgré la perte de la section tennis. A ce jour, le foyer compte plus de 140 adhérents répartis sur une quinzaine d'activités sportives ou culturelles.

Au niveau du CA, Jean-Marie CABUT succède à Jean-Pierre BUREL comme président, Fanny RAMEL nous quitte et nous saluons l'arrivée de Xavier BEAULIEU. L'ensemble du CA remercie Jean-Pierre BUREL pour son investissement sans faille pendant ses douze années de présidence. Rémy MAUREL, animateur emblématique de la section gymnastique a décidé de prendre une retraite « sportive » bien méritée et nous accueillons avec le plus grand plaisir Cathy VERGNE pour lui succéder.

L'année 2023/2024 sera encore riche en événements (loto, soirées dansantes, courses de printemps, vide grenier, jardins en fête...) dont le détail figure sur notre site internet : [www.foyer-rural-la-verdiere.fr](http://www.foyer-rural-la-verdiere.fr).

Tous les membres du CA s'associent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2025.

Jean-Marie CABUT,  
Président du foyer rural

## MERCI MAMIE CHAT

L'équipe municipale remercie Mme Christiane Pisani, plus connue des verdiérois en tant que « Mamie Chat », pour les nombreuses années passées au service de la cause de la stérilisation des chats errants. Grâce à son travail acharné, le nombre de chats errants sur la commune a fortement diminué. Malheureusement Mme Pisani a arrêté son activité en fin d'année et il sera difficile de trouver une personne aussi rigoureuse et assidue pour cette tâche. La Mairie va continuer à donner à la SPA la subvention correspondant à 20 stérilisations, mais est à la recherche d'un ou une bénévole ou d'une association capable de faire ce que Christiane faisait avec autant d'ardeur et d'amour pour ses « bébés chats ».

Un petit rappel : tous les propriétaires de chat(s), ou de chien(s), ont l'obligation d'identifier leur animal grâce à une puce électronique ou un tatouage. L'amende pour non identification peut aller jusqu'à 750€.

Elisabeth Ferrier

## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LA VERDIÈRE

### Nos activités 2024 :

#### JANVIER :

Nous avons commencé l'année par le suivi de la mise aux normes de l'installation électrique de la chapelle St Roch avec un éclairage et un chauffage beaucoup plus efficace et beaucoup moins énergivore. Nous remercions la municipalité pour cet investissement.

#### FÉVRIER :

La tenue de notre Assemblée Générale suivie de son traditionnel et convivial apéritif. Nous remercions notre maire, Gilles Rogier, notre 1er adjoint, Serge Ferrier et nos adhérents pour leur présence.

Après trois années d'absence pour les raisons sanitaires que nous avons connues, c'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé dans notre église la chorale de Pontevès avec un programme toujours émouvant et de grande qualité. A l'issue du concert, un traditionnel vin chaud est offert par notre association, ce qui nous permet de partager un moment convivial et de remercier les choristes et l'assemblée pour leur générosité.

#### MARS :

Avec notre municipalité, nous avons inauguré le retour du retable du XVIIème siècle Notre Dame du Rosaire restauré par les ateliers Weissman pour les toiles et Tournillon pour les boiseries. Le mot d'accueil de notre maire a été suivi d'une messe concélébrée par notre curé, l'abbé Bruno Lutz accompagné de l'abbé Yves Menjot et par le rapport passionnant des restaurateurs. Un apéritif très festif a clôturé cette magnifique réalisation.

#### JUILLET :

Nous avons suivi le chantier de restauration intérieure de la chapelle St Roch : décroustage des murs et de la voûte, peinture à la chaux de l'ensemble aux couleurs d'origine découvertes sous le décroustage, peinture de la grille du chœur et reprise totale de l'autel en marbre. Nous remercions la municipalité pour son investissement financier dans toutes ces belles réalisations qui rendent honneur à l'attachement des Verdiérois pour la chapelle de leur saint patron. Notre association a pris en charge le nettoyage des statues, des porte-cierges et des ex-voto, la restauration du bateau suspendu et de la châsse de St

Roch dont les vitres étaient cassées, et le remplacement des deux fenestrons latéraux complètement opacifiés qui éclairent la niche du saint dans le chœur.

#### AOÛT :

Nous avons suivi et financé le raccordement du canal de la Gorgue à son aqueduc effectué par l'entreprise Bontoux avec grand soin.

#### SEPTEMBRE :

Comme chaque année, nous étions présents au Forum des associations. Et pour les Journées Européennes du Patrimoine, nous avons organisé une sortie sur le parcours du patrimoine depuis le lavoir de la Gorgue jusqu'à celui de l'auberge en passant par celui de Fontvieille et par la statue de la Salette.

#### OCTOBRE :

Nous étions présents au Salon du Livre, proposant la vente des livres de Robert Truffier et de Pierre Devaux.

#### DÉCEMBRE :

Nous avons repris les travaux de la Gorgue avec David Bersia pour canaliser la sortie de la source jusqu'au canal souterrain, ces travaux étant financés par notre association.

Et, dans une ambiance des plus festive, nous avons clôturé l'année avec notre traditionnel Gros Souper organisé conjointement avec le Foyer rural. La table calendale trônait au milieu des 84 convives. Le groupe « Provençal » en costume, accompagné du galoubet-tambourin de Patrick Kouyoumdjian, a animé cette soirée en chantant les chants provençaux de Noël.

Nous remercions notre curé, notre maire et son épouse pour leur présence.

Nathalie Thiollière  
et toute l'équipe de l'ASPLV

## LE GROS SOUPER



## PROJETS DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PUBLIQUE À LA VERDIÈRE

En 1881, La Verdière compte 1201 habitants, une population quasi exclusivement composée de cultivateurs. La commune possède une école primaire publique de filles (l'école congrégationniste de filles, située actuelle rue Claude de Forbin, était momentanément fermée) installée au 1er étage de l'actuelle école Victor Pastorello et une école maternelle publique installée en dessous au rez-de-chaussée. Quant aux garçons ils sont scolarisés dans une école libre congrégationniste financée par la famille de Forbin et installée dans l'actuelle maison Siccardi connue des anciens verdiérois sous le nom « d'école des frères ».

Le 16 juin 1881 est promulguée la loi établissant la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques, première des lois Jules Ferry.

Le 21 juin 1881 le Conseil départemental de l'Instruction Publique du Var décide qu'à partir du 1er octobre la commune de La Verdière sera tenue d'entretenir une école de garçons.

Le 11 septembre 1881, le maire Emile Fériaud communique au Conseil muni-

cipal une lettre du sous-préfet de Brignoles l'informant de la décision du Conseil départemental et l'engageant à chercher un local convenable pour installer l'école. Il l'invite également à opter entre l'enseignement laïque ou congrégationniste. Il est décidé que l'école de garçons sera installée dans les appartements de la mairie (ancienne mairie rue sous l'église) et le Conseil municipal déclare opter pour l'enseignement laïque. Il vote, en prévision pour l'instituteur qui sera nommé, un traitement de 900 francs (jusqu'en 1889, les instituteurs étaient rétribués par les communes).

Mais le 26 février 1882, l'autorité académique ayant fait savoir qu'il y avait un besoin urgent de construire « de suite » une école pour les garçons, le Conseil municipal émet un vœu relatif à la construction d'un groupe scolaire. Le Conseil a alors considéré que « l'école était tenue dans un local incommode et insuffisant, que l'école des filles occupait des appartements de l'hospice pouvant un jour être affectés à d'autres services, qu'il conviendrait dès lors de construire un groupe scolaire ». Sui-vent des considérations sur son futur

emplacement « à l'entrée du pays » et sur une mise à l'étude prochaine du projet de construction.

Le 28 mars 1882 est promulguée la loi sur l'enseignement primaire obligatoire pour les élèves de 6 à 13 ans deuxième loi Jules Ferry. Elle interdit l'enseignement religieux et les instituteurs ecclésiastiques dans le modèle éducatif public.

Le 5 août 1883, le Conseil municipal approuve le projet de construction d'un groupe scolaire. Néanmoins, de sérieuses réserves sont émises au sujet de son financement. En effet, tant au niveau de l'examen du budget 1883 que de la situation financière, il résulte que la commune est en déficit et ne peut réaliser aucune recette extraordinaire pour être appliquée à cette construction. Néanmoins, la commune va voter une participation sous forme d'avance de fonds d'un montant de 14 000 francs sur un montant total de 50 000 francs faisant ici « un sacrifice très considérable ».

L'inspecteur primaire est chargé d'un rapport sur le projet de construction. Daté du 10 septembre 1883, il nous ap-

LA VERDIÈRE (Var) – Les Ecoles de l'hospice un jour de neige



porte de nombreuses informations notamment sur l'environnement dans lequel le groupe scolaire doit être implanté.

Ainsi son installation se fera sur un emplacement situé à l'entrée du village dans un endroit salubre, sans humidité, exposé à l'air et à la lumière. Qu'il se situera à une distance de plus de 300 mètres du cimetière, qu'il n'y a pas de voisinage malsain bruyant ou dangereux. Et qu'il est prévu qu'un grand nombre d'enfants resteront toute la journée à l'école.

L'inspecteur primaire fait état des difficultés que rencontre l'école primaire publique de garçons depuis son installation le 1er octobre 1881 pour accueillir des élèves, la grande majorité préférant l'école congrégationniste. « Les habitants de cette commune passent toutes leurs journées aux champs ou dans les bois, l'école congrégationniste ayant des cours et un jardin pour garder les enfants pendant l'intervalle des classes, cet avantage est fort apprécié des familles et c'est ce qui assure la prospérité de cette école ». L'école publique, unique salle de classe au 3ème étage de la mairie, « ne fait pas le poids ».

Le projet prévoit la construction de deux écoles filles et garçons distinctes. « Chaque école comprend deux salles de classe précédées d'un vestiaire ou dépôt de paniers, un préau couvert, une cour de récréation avec une fontaine et des privés. Les logements seront disposés au 1er étage. Un jardin de 154 centiares sera annexé à chaque école ».

Ce rapport de l'inspecteur primaire sera repris par l'Inspecteur d'Académie du Var dans une lettre qu'il adresse au Préfet le 12 novembre 1883. Celle-ci sera la dernière trace relative à ce projet dans les registres des délibérations du conseil municipal. Le projet aura donc été abandonné probablement pour des raisons budgétaires et peut-être aussi parce que l'école de garçons a pu trouver sa place dans le bâtiment de l'hospice.

Si l'on en croit les archives de la commune et le registre des délibérations, il faudra attendre 1936 pour voir apparaître de nouveau un projet de construction scolaire. Cette année-là La Verdière ne compte plus que 497 habitants.

Le 22 novembre 1936 le Conseil municipal met à l'étude un projet de groupe

scolaire. On peut imaginer que Victor Pastorello, nommé instituteur à La Verdière en octobre 1934, y contribua.

Le 9 novembre 1938, le projet de La Verdière figure parmi la liste de priorité des constructions scolaires arrêtée par le Conseil Général. La 2nd guerre mondiale donnera un coup d'arrêt à ce projet. Il ne sera pas repris.

Le cahier de doléances du comité de Libération de La Verdière du 1er juin 1945 propose un aménagement de l'école sur le même emplacement mais mieux distribué, ainsi que la suppression de l'ancienne chapelle de l'hospice. Celle-ci sera désacralisée en 1951 transformée en salle de classe.

L'hospice, quant à lui, installé en ces lieux en 1768, il a vu l'entité administrative chargée de le gérer être dissoute le 24 décembre 1968 après des dizaines d'années de désaffectation.

Les projets de construction n'ont pas abouti. L'école publique de La Verdière s'est maintenue en ces lieux chargés d'histoire. Témoins de la mémoire du village et des générations d'élèves qui s'y sont succédés.

Jean-François Jamet  
Décembre 2024



# ON S'EXPRIME

Conformément à la loi du 27/02/2002, un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au Conseil municipal.

## POUR LA VERDIÈRE, CONSTRUISONS L'AVENIR ENSEMBLE

Avant tout, au nom de la liste « Pour La Verdière, construisons l'avenir ensemble », je vous adresse mes vœux et que 2025 vous apporte santé, joie et prospérité.

Au cours de l'année qui touche à sa fin, j'ai maintenu mon engagement envers les affaires communales. J'ai assisté à tous les conseils municipaux et défendu mes positions avec conviction, notamment lors des votes concernant le taux des taxes. Néanmoins, en tant qu'élus d'opposition, il m'est difficile de faire passer des sujets qui intéressent un large public. C'est une réalité à laquelle j'essaie de m'adapter !

Il est important de souligner que les absences répétées de personnels ont un impact notable sur la qualité des services, notamment en matière de sécurité. L'indisponibilité de notre policière municipale suscite diverses interrogations sur lesquelles, par respect, je ne m'exprimerai pas. De même, le départ de notre médecin salarié, qui a été expliqué dans la presse et auquel le maire a répondu lors du dernier conseil, illustre bien cette situation. Un seul mot pour résumer : dommage.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma reconnaissance envers les associations de notre village à travers ce

magazine municipal. Véritables piliers du lien social dans notre territoire rural, elles suscitent notre admiration. J'apprécie l'engagement et le dynamisme dont font preuve les conseils d'administration pour proposer aux Verdiérois de tous âges de multiples activités. Un grand merci à tous ces bénévoles.

Je tiens également à rendre hommage à Francis Giraudeau, président emblématique de notre vie communale, qui nous a quittés cette année.

Je reste engagé auprès des Verdiérois pour défendre leurs intérêts. Une vision différente de ce que signifie bien vivre à La Verdière m'oppose parfois à ceux qui dirigent la commune. Ce n'est pas un secret, mais j'essaie de faire entendre ma voix avec mes modestes moyens, même si je suis souvent bien seul. Vous savez désormais combien je tiens à une démocratie communale exemplaire, exempte de tout favoritisme ou conflit d'intérêts.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et vous renouvelons nos meilleurs vœux pour 2025.

Jean-François CHARRAT et Corinne BEAUDUEN  
« Pour La Verdière, construisons l'avenir ensemble »

## LA VERDIÈRE AU CŒUR : PAS DE MOT POUR CE NUMÉRO

### LE MAGAZINE MUNICIPAL

Bulletin d'informations de la ville de La Verdière

Directeur de la publication : Gilles ROGIER

Commission communication :

Ville de La Verdière 6 place de l'Hôtel-de-Ville Tél : 04 94 04 12 10

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication

Crédits photos : © Tiphaine ETIENNE © Mairie de La Verdière

Création et mise en page : [www.grafist.fr](http://www.grafist.fr)

Impression : Imprimerie IRC Manosque

Dépot légal : ISSN 0981-3195

ce numéro a été tiré à 1 000 exemplaires

Le magazine municipal est imprimé sur du papier respectant la norme PEFC, avec encres végétales

## PROJET DE PARC SOLAIRE DE LOUVIÈRE

Initié en 2022, le projet de parc solaire se situe sur du foncier communal à proximité de la centrale existante de Louvière, permettant la mutualisation des équipements. Ce projet a fait l'objet d'études environnementales poussées portant en particulier sur le paysage, la biodiversité, l'agriculture et le cadre de vie, qui ont permis de définir un projet de production d'énergie renouvelable performant sur une superficie d'environ 11 hectares.

Après cette phase d'études menée par TOTALÉnergies, porteur de projet retenu par la commune pour développer ce projet à l'issue de la consultation de 5 entreprises ; la municipalité a engagé une procédure d'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour autoriser l'implantation du parc solaire. Depuis quelques mois, un livre blanc est disponible en mairie au jours et heures habituels d'ouverture pour recueillir les observations et des questions du public. Les pièces du dossier de PLU concernant ce projet sont également mises à disposition du public en mairie au fur et à mesure de leur réalisation.

Dans le cadre de cette concertation, une réunion publique est organisée le vendredi 28 février 2025 à 18h30 à la salle Fontvieille en présence du porteur de projet. Cette réunion publique fait suite à la permanence d'information sur le projet qui s'est tenue le 10 avril 2024 en mairie.

### Chiffres clés prévisionnels

**12 Mwc**  
puissance installée

**9900 habitants du Var**  
équivalent consommation électrique (hors chauffage)

**670 tonnes/an\***  
de rejet de CO<sub>2</sub> évité

\* par rapport au mix électrique français



## RÉUNION PUBLIQUE

Vendredi 28 février 2025 à 18h30 - Salle Fontvieille

### INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROVENCE-VERDON

Conducteur **100€** de prime en covoiturant avec **KAROS**

Passagers : vos 10 premiers covoiturages offerts

CEE

Le covoiturage quotidien n'a jamais été aussi simple !

- 01 Téléchargez **KAROS**
- 02 Créez votre compte en complétant votre adresse de domicile et de travail
- 03 C'est parti ! Connectez votre téléphone mobile avec l'App

Vos covoituteurs vous attendent déjà

KAROS

# 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

du Débarquement en Provence

LA VERDIÈRE 18 août 2024



**Le 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE, a été une date importante pour se remémorer l'histoire, se tourner vers le passé et aller vers l'avenir !**

## Projet Pédagogique.

La première semaine de juillet, les élèves de CE<sup>2</sup> à CM<sup>2</sup> ont vécu une semaine intense en émotions. Madame la Directrice de l'école a permis aux élèves d'être des acteurs de cette mémoire, d'être informés de ce que fut la vie pour les Verdiéroises et Verdiéris pendant ces années de Guerre, qui furent marquées par la peur, la faim et la méfiance.

Le jeudi 4 juillet, les élèves ont visité le Musée des Troupes Aéroportées sur Le Muy, puis la Ferme de Mitan, Quartier Général du Commandant Américain R. Frederick chef d'état-major de l'Opération aéroportée "Dragoon" les 14 et 15 août 1944 et pour finir par le Cimetière Américain à Draguignan.

## Traversée du Village.

La célébration du 80<sup>e</sup> Anniversaire commença par un défilé d'une trentaine de véhicules militaires qui traversaient le village, jeeps, half-track, transport de troupes, gendarmes à bicyclettes, side-car, véhicules de tourisme des années 40 ont été applaudis par le public. Ils sont venus de toutes les régions de France et de l'étranger.

## Commémoration.

Le 18 août, à 11 h a eu lieu une Cérémonie Commémorative au Monument aux Morts, Monsieur le Sous-Préfet de Brignoles, Monsieur le Préfet honoraire en charge du déroulement des commémorations en Provence, le Lieutenant-Colonel de l'Armée de l'Air et Monsieur le Maire ont présidé cette cérémonie, Monsieur le Sous-Préfet a rappelé combien il est important de conserver en mémoire le sacrifice de toutes celles et ceux qui sont tombés pour permettre aux Français d'hier et d'aujourd'hui de vivre dans une France Libre. Pour clore la cérémonie, le Chant des Partisans et la Marseillaise furent chantés par la Chorale et l'ensemble du public.

## Les Années de guerre à La Verdière.

Après avoir recueilli le souvenir des Verdiéroises sur ce que fut leur adolescence pendant ces années, une rétrospective a eu lieu sous le préau de l'école avec la participation de jeunes Verdiéris. Une publication de ces témoignages est en cours d'édition par l'Association de sauvegarde du Patrimoine.

